

BULLETIN MUNICIPAL 2025



L'Île
d'Olonne
LE SOUVENIR DE LA VIE

2024 UNE ANNÉE OLYMPIQUE



Chers Islaises, chers Islais,

L'île d'Olonne aura connu en DEUX MILLE VINGT QUATRE une vie événementielle d'une intensité sans pareil. Tout au long de l'année écoulée, les fêtes, spectacles, expositions, et autres moments joyeux se sont succédés à un rythme effréné, faisant de notre petite ville un endroit perpétuellement animé pour le plus grand bonheur de la population et des très nombreux visiteurs. Cette vitalité permanente est due en grande partie au dynamisme de nos associations dont les membres demeurent toujours autant motivés pour produire ces événements qui sont devenus pour certains d'entre eux des références départementales dans leur domaine. Mais si la « Fête des Vieux Métiers », l'exposition « Festival photos à ciel ouvert », les grands videgreniers, organisés respectivement par le comité des Fêtes, l'Œil et la fanfare sont sans conteste les « têtes d'affiche » de la programmation estivale, ce sont bien toutes nos associations (grandes ou petites en nombre d'adhérents) qui concourent quotidiennement à créer ce lien social dont les habitants ont besoin. Il convient donc de féliciter toutes celles et ceux qui participent à cette vie associative hors norme pour une bourgade de notre taille.

La municipalité de l'île d'Olonne joue un rôle déterminant dans cette animation. D'une part, elle soutient les initiatives de nos associations, tant par l'octroi de subventions, que par la mise à disposition de ses infrastructures et de ses agents. D'autre part, la dizaine d'événements gratuits notamment proposés dans le cadre des « Mercredis de l'Été » offre aux Islais (et aux autres) la diversité culturelle à laquelle petits et grands peuvent aspirer. Nul doute que les concerts et spectacles pyrotechniques donnés à cette occasion auront encore été appréciés par le public venu en nombre.

Cependant deux faits majeurs resteront à coup sûr dans les annales de notre commune.

Tout d'abord, « EIFFELA », réplique miniature de la tour EIFFEL trônant au milieu de la place de la mairie, a attiré au quotidien des dizaines voire des centaines de badauds. Clin d'œil à cet événement extraordinaire que furent les Jeux Olympiques en France, elle s'est imposée à l'instar du clocher de notre église restaurée et de notre moulin rénové, comme une attraction phare de notre village. Qui d'entre nous n'est pas venu contempler avec famille ou amis cette œuvre décalée, véritable star de l'année, faisant même déplacer les chaînes de Télévision. Et de se dire d'un ton amusé : si peu d'Islais ont eu la chance d'aller à Paris pour les JO, Paris est venu à l'île d'Olonne. Son départ programmé dans les mois qui viennent laissera à bon nombre d'entre nous un souvenir inoubliable, immortalisé par une ou plusieurs photos de l'ouvrage prises à l'occasion de l'une de nos manifestations à ses pieds, ou aux détours de scènes improvisées. Et la petite dame sublimée par un éclairage multicolore (à basse consommation), aura à coup sûr marqué pour longtemps les esprits. C'était un pari osé mais réussi.

Ensuite, 2024 aura été l'année de l'achèvement du drakkar de Vendée. C'est ce brin de folie qui nous avait conduit il y a trois ans à se lancer dans cette extraordinaire aventure que fut la réalisation d'un drakkar. Contre vents et marées, la municipalité de l'île d'Olonne a donné les moyens à l'association menée par Philippe RENAUDET de réaliser ce projet improbable : construire un bateau de viking pour ensuite mettre les voiles.

Fruit d'un partenariat sans faille entre élus islais et l'association, ce projet de construction navale a pu être mené à bien sur l'un de nos terrains aménagés pour la circonstance. Quel spectacle grandiose et unique de voir partir de notre bourg cette réplique scandinave du 9ème siècle pour se rendre au port des Sables d'Olonne, et quelle fierté pour vous Messieurs les concepteurs et pour nous islais de contempler le Drakkar de Vendée sortir du chenal du port Olona le jour du départ de la course du Vendée Globe. Bravo Mesdames, Messieurs, d'avoir cru en votre rêve et merci à vous de l'avoir réalisé et de nous l'avoir fait partager.

Incontestablement, l'île d'Olonne aura été en 2024 une terre de vikings sur laquelle aura soufflé un petit air de notre capitale.

Cette effervescence populaire profite évidemment à nos commerces et services du centre bourg dont le nombre n'a jamais été aussi élevé. En cours d'année, une dentiste, une savonnerie, une crêpière ainsi qu'un nouveau poissonnier- ostréiculteur, sont venus compléter le panel de professionnels déjà existants pour offrir à la population d'autres activités et services dont elle a besoin. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal de décembre dernier a décidé de poursuivre ce développement économique local par la création d'un autre pôle d'activités à l'emplacement de la maison « Massieu ». Cet ensemble édifié autour d'une nouvelle place libérera alors 600 mètres carrés de surfaces supplémentaires qui permettront de maintenir sur notre commune des professionnels déjà en place, mais aussi, de répondre à une forte demande inhérente à l'attractivité de celle-ci. Nous devrions trouver sur ce lieu en 2026 notamment une crèche, un opticien et un restaurateur.

Cette nouvelle année sera également celle du début de la construction de l'ensemble immobilier dédié à l'habitat inclusif. Situé à deux pas du Bourg, cet équipement sera composé de dix logements (T2 et T3) destinés à recevoir des personnes dites « vulnérables » : personnes âgées, isolées, et en situation d'handicap. Conçu comme un petit village avec la présence d'un animateur, ces habitations seront une alternative entre la maison individuelle et l'établissement spécialisé (type Ehpad), favorisant ainsi les échanges entre résidents autonomes ; la proximité des services et commerces devrait répondre aux attentes de cette catégorie de notre population.

L'année 2025 sera donc celle du démarrage de deux chantiers d'envergure pour notre commune.

Soucieuse de la qualité du cadre de vie de ses administrés, la municipalité demeure aussi très vigilante quant à l'utilisation de son espace. Son intervention se traduit non seulement par l'élaboration de règles plus restrictives et contraignantes en vue de protéger notre patrimoine architectural et environnemental, mais aussi par des actions concrètes au service de nos concitoyens. Aussi, a-t-il été décidé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



(PLUI) et des documents associés, de répertorier les endroits de notre commune qui méritent d'être particulièrement protégés : ceux qui font son identité par leur caractère historique ou naturel. Dans ces zones délimitées que sont le bourg, le village de « la Brardière », et les constructions de part et d'autres des routes longeant le marais, les projets doivent dorénavant scrupuleusement suivre ces prescriptions d'urbanisme afin d'aboutir au modèle architectural islais ; c'est à dire celui laissé par des siècles d'histoire et qu'il convient de préserver. Nous avons la chance d'être dans un milieu exceptionnel que beaucoup nous envient, alors il est de notre devoir de le sauvegarder.

Ne pas tout accepter : c'est la règle que nous appliquons également à l'encontre des antennes-relais que les quatre opérateurs nationaux veulent continuellement nous imposer. En effet, ces derniers ne cessent de vouloir implanter de manière anarchique leurs structures, sans réflexion préalable quant aux conséquences environnementales et sanitaires, sans aucune préoccupation de l'impact visuel, et sans se soucier de la dévalorisation des propriétés riveraines. Seul importe pour ces firmes la rentabilité financière liée à l'optimisation de l'emplacement, à l'exclusion de toute concertation avec la mairie et les habitants. Cette façon de faire est contestable et est depuis le début rejetée par l'équipe municipale dans l'intérêt de notre territoire et des islais. Nous avons évidemment tous besoin d'une couverture internet satisfaisante pour des raisons personnelles ou professionnelles, mais cela ne peut pas se faire à n'importe quel prix. Les solutions acceptables existent pourtant : antennes intégrées au paysage, en retrait de l'alignement, de hauteur mesurée, antenne mutualisée..) Après un combat de plusieurs années gagné contre les sociétés FREE et BOUYGUES ayant permis de rassembler dans la zone d'activités économiques (des Bajonnières) deux antennes de dimension inférieure à celles initialement envisagées, nous voilà à nouveau confrontés à un projet de pylône de 40 mètres de hauteur voulu par FREE au lieu-dit du « Courroux », à quelques encablures des premières maisons, et manifestement très préjudiciable au voisinage. Dans le sillage du collectif des villageois formé à cette occasion j'ai

refusé à trois reprises de délivrer l'autorisation de construire cette infrastructure. Mais la pression de l'opérateur demeure très forte et la bataille toujours engagée.

C'est à quelques dizaines de mètres de ce projet d'antenne contesté que les gros travaux de notre village de « La Brardière » se termineront au printemps. Après la remise en état de tous les réseaux ainsi que l'effacement des lignes électriques et téléphoniques, la réfection complète de la voirie et des trottoirs conclura alors ce chantier important. Bientôt, les habitants de « la Brardière » (et les autres) pourront retrouver un hameau apaisé et embelli. Ce dossier déterminant ne doit pas occulter les autres réalisations non moins importantes pour nos islais et menées l'année dernière aux quatre coins de notre ville : réfection de routes ou trottoirs (rue de la salorge, rue des marguerites, rue des aubépines, rue de la vertonne, (et prochainement rue des écoles, rue des grands chariots et impasse des minées), aménagement du rond-point de « La Brochetière », nouveau colombarium au cimetière, renforcement de la vidéo surveillance, mise en place de jeux d'école, changement du système de chauffage à « L'île aux enfants »...

En cette période d'arrivée des premiers skippers du Vendée Globe de leur tour du monde, je vous renouvelle la détermination de toute l'équipe municipale de mener à bon port notre belle commune, en évitant du mieux possible les récifs qui se présentent aujourd'hui devant les collectivités locales.

Au nom de celle-ci, je vous adresse, chères islais et chers islais, ainsi qu'à votre famille, mes vœux de santé et de bonheur, et formule le souhait que notre petite commune aux grandes idées garde le cap pour cette nouvelle année et ait le vent en poupe pour de nouvelles aventures.

M. le Maire

Fabrice Chabot

Sommaire

COMMISSION FINANCES BUDGET

Page 4

MUNICIPALITÉ

Page 5

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Page 6

COMMUNICATION

Page 7

URBANISME

Page 8

VIE ÉCONOMIQUE

Page 10

ISLAIS À L'HONNEUR

Page 13

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Page 14

ANIMATIONS MUNICIPALES

Page 16

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Page 18

PASSEPORT DU CIVISME

Page 22

BIBLIOTHÈQUE

Page 23

TÉLÉTHON

Page 24

CCAS

Page 26

DRAKKAR

Page 28

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Page 30

OCTOBRE ROSE

Page 32

LES ASSOCIATIONS

Page 33

ÉTAT CIVIL

Page 50

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2025

Page 51

La gestion des finances de notre commune est une grande responsabilité, chaque année, nous nous assurons que chaque Euro dépensé réponde à vos besoins et préserve l'équilibre budgétaire indispensable à notre avenir collectif.



UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET TRANSPARENT

Lors du vote du budget, le conseil municipal a approuvé le bilan de l'année 2023 et voté le budget pour 2024.

Afin d'anticiper les augmentations subies sur de nombreux postes, comme par exemple sur l'énergie, nous avons augmenté le budget des dépenses de fonctionnement de 11% par rapport à 2023.

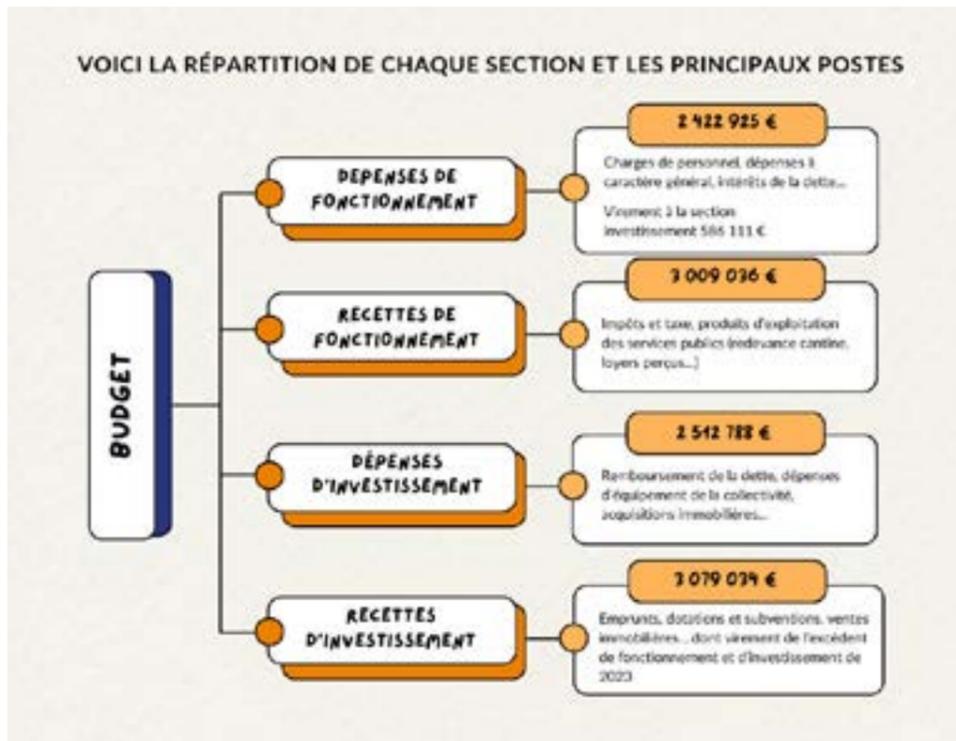
En contrepartie les recettes envisagées étaient également plus importantes, tout en restant vigilants et raisonnables sur les évolutions de la fiscalité locale et les redevances de services publics.

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

En 2024, nous avons poursuivi les efforts en matière d'investissements : rénovation des infrastructures périscolaires, travaux de voirie, éclairage, sécurisation etc... Ces projets visent à améliorer votre cadre de vie tout en valorisant notre patrimoine communal.

PRÉPARER DEMAIN, DÈS AUJOURD'HUI

Nous travaillons également à anticiper les enjeux de demain : transition écologique, attractivité économique et solidarités. Pour chaque projet nous concertons nos partenaires financeurs (Etat, Région, Département, Agglomération) afin de limiter les coûts pour la commune. Nos projets ambitieux ne peuvent se concrétiser sans ces aides.



Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à de nouvelles problématiques avec des impacts significatifs sur le budget de la commune.

Un exemple :

Nos marchés assurances «flotte automobiles, dommages aux biens et responsabilités civiles» avaient été renouvelés fin 2022, avec des conditions acceptables, là où bon nombre de communes avaient beaucoup de mal à s'assurer.

Depuis et malgré notre vigilance sur les déclarations de sinistres, nos assureurs ont décidé d'appliquer des majorations inconsidérées sur certains contrats et d'autres ont

purement et simplement résilié les contrats sans discussion possible.

La bonne gestion de notre commune n'est pas en cause, nous sommes là confrontés à un désengagement des assureurs et à une augmentation importante des sinistres en France.

Grace à un travail de consultation approfondi, nous sommes toujours assurés, mais à des conditions financières beaucoup plus importantes qu'auparavant.

Nous sommes inquiets pour l'avenir, pourrions-nous toujours être assurés ?

(Déjà, un certain nombre de communes en France sont obligées de s'auto-assurer).

Que faire aujourd'hui ?

Nous subissons et avons peu de marge de manœuvre.

Afin d'éviter la dégradation de notre « note » technique auprès de nos assureurs, nous devons enregistrer moins de sinistres et cela passe par une responsabilité collective, respectons le mobilier urbain, les équipements municipaux et soyons attentifs aux incivilités en tout genre.

Le Personnel Communal

Dans ce bulletin 2025, place aux missions et au personnel communal des Services Enfance / Jeunesse.

Temps scolaire

Accueil Périscolaire

L'accueil périscolaire est situé à l'Île Aux Enfants. Les élèves des deux écoles primaires, les Salines et Sainte Anne sont accueillis à partir de 7h30 le matin, avant l'école, et après l'école, jusqu'à 18h45.

L'Île aux Enfants, c'est de 50 à 60 enfants le matin avec 5 animateurs



Katia Gréau ; Noélie Biroteau

municipaux, et de 50 à 80 enfants le soir et 8 animateurs municipaux. Certains exercent une autre activité au service de la municipalité, comme Katia Gréau, Noélie Birotheau ou Joris Robin. D'autres ne travaillent que le matin et le soir à l'accueil périscolaire.



Virginie Geffroy ; Olivier Gaillard ; Joris Robin ; Grégory Barreau ; Nadine Hillairet ; Angélique Puaud

L'Aide aux Enseignants de Maternelle

Les professeurs des écoles sont des agents de l'état, mais le fonctionnement de l'école est à la charge de la commune.

Katia Greau et Noélie Biroteau, nos Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), elles secondent les professeurs durant les animations pédagogiques, les ateliers de travaux manuels, en

participant à la surveillance des tout petits, ou en aidant à la mise place des pratiques d'hygiène et de sécurité.

Elles organisent et surveillent la sieste des 3/5 ans et en fin de journée, elles rangent leur classe pour que le lendemain matin les petits puissent être accueillis dans des locaux rangés et propres.

L'Aide aux Écoles Primaires en Education Physique et Sportive

La commune met à disposition des deux écoles primaires un éducateur sportif, Joris Robin qui prépare et met en place pour environ 6 h par semaine les activités en lien avec les projets d'école.

La Cantine Scolaire

Olivier Gaillard et Nadine Hillairet commandent les produits, organisent le stockage, gèrent les menus pour satisfaire à la diversité et aux normes de diététique et d'hygiène. Ils confectionnent 250 repas journaliers, répartis en deux services, puis terminent leur journée par le rangement et le nettoyage de la cuisine.

Les deux services de repas sont assurés par 9 agents soit à temps partiel, ou qui travaillent sur d'autres postes une fois les repas servis. Quatre agents ont pour tâche de surveiller la cour.

Vacances scolaires

Le Centre de Loisirs

Dans notre Centre de Loisirs nos agents accueillent les enfants de 3 à 11 ans avant et après l'école, les mercredis durant la période scolaire et pendant les vacances scolaires cinq jours par semaine.

Le Foyer des Jeunes

Les ados de 11 à 17 ans bénéficient d'une structure d'accueil durant les vacances scolaires, encadrés par 2 animateurs vacataires et Joris Robin, responsable du secteur ados au sein de la structure.

Enfin, pour diriger le personnel de ce service, pour organiser les plannings, gérer les devis, les facturations, établir le lien avec les familles, Grégory Barreau assume la Direction, secondé par Joris Robin.

En conclusion, si nous avons la chance d'habiter un village qui propose aux parents des activités organisées et encadrées à l'année pour les petits et les ados, nous pouvons remercier tous les agents municipaux du service Enfance Jeunesse pour le travail qu'ils réalisent



► Recensement militaire

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire en Mairie de l'île d'Olonne avec la carte d'identité de l'enfant et le livret de famille des parents.

De plus en plus d'administrés, mentionnant ne pas en être informés, régularisent leur situation par un recensement tardif, les pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours).



► Nuisances sonores

Vivre ensemble, c'est respecter l'autre !

Nuisances sonores :

Je bricole dans le respect de mes voisins. Un arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perçage...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers peuvent être effectués :

- De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine,
- De 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00 le Samedi
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CHOISIR LE BON MOMENT, C'EST MOINS DERANGEANT !

► Je range ma poubelle !

Le ramassage des bacs se fait le lundi et mardi. Il est nécessaire de sortir sa poubelle uniquement la veille et de la récupérer dans la journée après le passage de la collecte.

Merci de votre vigilance



► Lutte contre les nuisibles

Frelons asiatiques, ragondins, rats musqués, taupes, chenilles processionnaires, etc, il existe un organisme pour s'en débarrasser.

Le GDON (groupement de défense contre les organismes nuisibles) assure la coordination, le suivi technique et la lutte contre tous ces nuisibles.

Contact sur L'île d'Olonne :

Jean-Noël Lardeux & David Bernard : 06.11.86.80.57



► Clip

Dans le cadre des mercredis de l'été, la commune a décidé de réaliser un clip parodique mettant en scène l'île d'Olonne et les Islais. La réalisation a été confiée à Téo Cliché et Jean-François Chevret, deux locaux.

La musique choisie était «Waiting for love» du suédois Avicii. Le clip a été diffusé sur les écrans géants en préambule des feux d'artifice des mercredis de l'été. Il a également connu un beau succès sur les réseaux sociaux avec plus de 43 000 vues.

Le tournage qui a duré un peu plus d'un mois s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur aux dires de ceux qui ont participé. Le film est toujours visible sur YouTube, Clip Ile d'Olonne.

«C'est avec un très grand plaisir que j'ai accepté le challenge ; ce fut une grande satisfaction de travailler avec Téo. Deux acteurs locaux malgré leur stress des débuts ont été à la hauteur, Blandine Ferré et Jean Claude Boivineau. Sans oublier les Islais, les associations et le personnel communal qui ont répondu présents pour faire de ce clip une réussite» s'est réjoui Jean-François Chevret.

«C'est un grand honneur que la confiance qui m'a été accordée pour cette réalisation» a répondu Téo

Blandine Ferré se demandait «Pourquoi moi ? Il y en a plein d'autres qui feraient mieux que moi.»

Jean Claude Boivineau avec un sourire : «Super expérience, je suis prêt à recommencer. On me reconnaît dans la rue mais de là à me prendre pour une star... Je ne vais pas prendre la grosse tête.»



► Albert Couronne

Cette année, la Mairie a mis à disposition des islais et des vacanciers un jeu de piste grandeur nature. Ce jeu permet de passer un bon moment entre amis ou en famille pour découvrir qui a tué le botaniste Albert Couronne.

Vous pourrez retrouver ce jeu au printemps prochain à l'accueil de la Mairie.



► Jeu d'Halloween Sculpte ta citrouille !

Pour la 3^{ème} année consécutive, 10 enfants ont participé au jeu d'Halloween pour sculpter la plus belle citrouille ! 291 personnes sont venues voter au pied d'Eiffela accueillis par nos charmantes sorcières Jocelyne & Marie-Laure !

Léni et Solène Macaire dans la catégorie 4-8 ans, ont fini 1er, Romane et Julia Christophe dans la catégorie 9-13 ans.

Sans oublier le coup de cœur du Jury, Tom Pagerniel !

On vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Un grand merci au Grand Défi, Up2play et les sablotins pour les récompenses.



► Rappel des règles d'urbanisme & PLU

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous êtes en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Le règlement du PLU est aussi consultable sur le site internet de la commune :

 www.mairie-liledolonne.fr

N'hésitez pas à prendre conseil auprès du service urbanisme de la mairie !

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme directement sur une plateforme de dépôt dématérialisée :

 <https://sig.isoagglo.fr/guichet-unique>



► Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création, d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire ;
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 5 m² au sol ;
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.

► Obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.) ;
- ravalement ;
- modification de façade ;
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante ;
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux) ;
- changement de destination de locaux existants ;
- construction ou modification de clôture et mur de clôture ;
- les piscines non couvertes hors sol ou enterrées (de 10 à 100 m²) ;
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables ;
- la réfection des toitures ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques.



► Obligation de déposer un permis de construire

- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...);
- Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

LES PROJETS D'EXTENSION DONT LA SURFACE TOTALE (EXISTANTE + EXTENSION) DÉPASSE LES 150 M² RESTERONT SOUMIS À UN PERMIS DE CONSTRUIRE ET AU RECOURS OBLIGATOIRE D'UN ARCHITECTE.

CAUE

Avant de commencer l'étude de votre projet ou pendant son étude, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) peut vous aider dans votre réflexion pour votre construction, extension ou la réhabilitation de votre maison.

Ces consultations sont gratuites, elles se déroulent à la mairie annexe de la Jarrie à OLONNE SUR MER. Renseignements au 02.51.37.44.95 ou www.caue85.com

En savoir plus : www.caue85.com



► Guichet unique de l'habitat

Le guichet unique de l'habitat peut vous informer, conseiller, orienter, simplifier les démarches, renseigner sur les subventions et déposer vos dossiers d'aides.

Il répertorie les aides et les services proposés par l'Agglomération des Sables d'Olonne pour l'habitat.

Mairie annexe Château d'Olonne

 53 rue Séraphin buton Les Sables d'Olonne

 02.51.95.06.76  guichethabitat@isoagglo.fr

► Énergies renouvelables

Au cours de l'année 2024, la commune a dû définir, après concertation auprès des administrés, des « zones d'accélération » où elle souhaite prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables se développer en fonction des besoins énergétiques, des caractéristiques de son territoire et des capacités de développement de ces énergies.

L'élaboration de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables permet l'intégration des enjeux et caractéristiques de la commune (paysage, patrimoine bâti, environnement, biodiversité, contraintes techniques). La commune a souhaité trouver un équilibre entre le développement des énergies renouvelables et la préservation du cadre de vie, des patrimoines naturels, paysagers et architecturaux.

Les différentes filières proposées sont :

- Le solaire sur toiture
- Le solaire en ombrière sur parking
- La méthanisation en cogénération
- Les réseaux de chaleur et de froid
- L'éolien

Les périmètres pour lesquels le solaire sur toiture n'est pas autorisé :

- Les espaces à proximité des marais : rue de la Vertonne, rue Georges Clémenceau, rue des Salicornes, rue des Fossardières, impasse des Courlis (certaines habitations), rue de la Touche, rue des Saulniers, Chemin de Ceinture, impasse des Gabelous, rue de la Burelière, impasse des Cupressus, Impasse Kierrey, impasse des Plies, rue des Mouettes, impasse des Cols verts
- Le cimetière
- Les périmètres d'intérêt patrimonial. (Centre bourg et centre ancien village de la Brardière)



AVANT TOUT PROJET, PAR EXEMPLE D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, IL CONVIENT DE CONSULTER EN MAIRIE – SERVICE URBANISME – LA CARTOGRAPHIE AFIN DE VÉRIFIER SI VOUS N'ÊTES PAS DANS UN SECTEUR EXCLU DES ZONES FAVORABLES.



► Cabalu

Implanté dans la zone artisanale de l'île d'Olonne, Mathieu Roux vous propose à la fois la fabrication, la vente et la pose de cabine de plage en aluminium.

Agencement possible pour créer un local technique, un WC, une douche, un espace de stockage ...

3 modèles disponibles : simple, double et triple

N'hésitez pas à prendre contact avec lui !

Mathieu Roux

Sarl LILDO

☎ 06.86.41.95.60

✉ contact@cabalu.fr

🌐 www.cabinesdeplage.com

► L'ilot cadeaux

Une jeune passionnée du travail sur bois a débuté son activité le 1er juillet 2024. Isaise depuis 10 ans, Dorothée Désert fabrique des objets de décoration principalement en bois, pour particulier ou professionnel. Elle qualifie son travail entre la technologie et l'artisanat.

Elle présente ses créations, dans la boutique de la Jardinière à savon située place de l'église.

N'hésitez pas à contacter Dorothée

☎ 07.66.50.40.83

✉ contact@lilotcadeaux.com

🌐 https://lilotcadeaux.com/



► Poissonnerie Isaise Chez Freddy



Après 10 ans d'expérience à la tête de l'Huître Pie en tant qu'Ostréiculteur/ Producteur, Freddy reprend avec enthousiasme la poissonnerie de l'île d'Olonne, dans ce beau village avec une dynamique que j'affectionne particulièrement.

Il propose une gamme de poissons frais de saison ainsi que des coquillages, crustacés et huîtres mais également un service de dégustation sur sa terrasse conviviale tous les midis d'ouverture.

☎ 06.86.46.29.66.

✉ poissonneriechezfreddy@gmail.com

Horaires hiver : du jeudi au dimanche de 9h à 14h.

Saison : du mardi au dimanche.



► Emmanuelle Mallard - Coach parental



Elle est coach parentale certifiée, spécialisée dans l'accompagnement des parents pour les aider à reprendre en main leur vie de famille et retrouver un quotidien serein. Son rôle est de vous guider dans la mise en place d'un cadre clair et de règles adaptées sur des problématiques comme le coucher, le sommeil, la gestion des colères, des frustrations, des écrans, les défis de l'adolescence ou toute autre problématique de parentalité...

Formée à la méthode Calme Parenting et à la méthode Barkley pour accompagner les parents d'enfants TDAH, elle propose également des conférences et ateliers pour les entreprises

et collectivités locales. Son expérience s'enrichit de ma vie de maman de 5 enfants âgés de 25 à 16 ans, ainsi que de sa chronique radio sur RCF Vendée, diffusée dans le Grand Ouest.

Son approche : bienveillance, expertise et des outils concrets pour transformer votre quotidien familial !

☎ 06.22.37.54.48

✉ contact@emmanuellemallard.fr

🌐 https://www.emmanuellemallard.fr

► La jardinière à savon

Découvrez notre savonnerie artisanale !

Implantée dans la zone artisanale pour la fabrication, la boutique vous accueille au pied de l'église, dans le bourg de L'île d'Olonne. Ouverte du mercredi au samedi, elle propose une large gamme de savons artisanaux réalisés à partir de jus de plantes et légumes de saison, des cosmétiques, des produits ménagers, mais aussi une sélection de créations locales. Vous y trouverez du sel, des tisanes, des objets en bois, de la couture, et bien d'autres merveilles confectionnées par nos talentueux créateurs et producteurs.

Venez rendre visite à Paul et Harmonie !

🌐 www.lajardinieresasavon.com



► Terre de l'île

Depuis 5 ans, Virginie Odon « Artisan d'art » céramiste modelait de la terre de grès dans un atelier attendant à son domicile.

Mi-juillet, elle a ouvert sa boutique et donne des cours de poterie tourage modelage à l'arrière de son magasin.

Elle crée également des décorations et de la vaisselle pour particuliers et professionnels.

Virginie travaille avec une association de créateurs qui accueille les visiteurs tout au long de l'année.

Son atelier-boutique se situe place de l'église.

📍 2 rue Richelieu

☎ 06.80.80.01.70

🌐 https://terresdelile.wixsite.com/website



► L'îlot d'Hélène, c'est le goût de l'authentique !

Ouvert depuis le 1er mars 2024, Hélène propose une gamme de gourmandises « faites maison » élaborées avec des matières premières de qualité, à consommer sur place, en terrasse ou à emporter :

- Gaufres - Crêpes - Cannelés - Galettes 100 % sarrasin
- Les glaces BEL'GLACE sont fabriquées avec le bon lait des vaches de la ferme de Saint Christophe de Lignerion. Riches et savoureuses, elles raviront les papilles des amateurs de glaces crémeuses.

L'îlot d'Hélène est une halte gourmande au retour de nos marais. A consommer sans modération !

📍 2 bis rue Richelieu

☎ 06.77.61.35.11



► La pâtisserie Les Paludiers

Après 7 années passées dans leur restaurant de Challans mais amoureux de l'île d'Olonne depuis 2006, Magali et Luc décident de reprendre la pâtisserie-snack située dans le bourg depuis février 2024.

Ils vous accueillent avec le sourire et vous proposent tout au long de l'année des burgers, pizzas, poulets rôtis et plats traiteurs, le tout fait maison avec des produits frais.

📍 3 place de l'Eglise 85340 L'île d'Olonne

📱 Les Paludiers

☎ 02.51.21.35.43

Horaires : Du mardi au dimanche - 10h30 /13h30 - 18h30/21h30 (22h30 en saison)



► YC Detail

YC Detail redéfinit le soin automobile en proposant des services haut de gamme directement chez vous.

Que ce soit pour un nettoyage intérieur ou extérieur, un traitement des cuirs et textiles, une rénovation des optiques ou un polissage minutieux de la carrosserie, il prends soin de sublimer votre véhicule.

Il offre également des prestations avancées comme le traitement céramique, pour une protection longue durée et un éclat incomparable.

Profitez d'un service sur-mesure, alliant qualité, précision et praticité, sans vous déplacer.

Avec YC Detail, votre voiture retrouve son allure d'exception, en toute simplicité.

✉ ycdetail@gmail.com 📷 YC_DETAIL



► Da Silva Traiteur

Une nouvelle étape dans la vie entrepreneuriale de Jérôme Da Silva qui a investi dans un local dans notre zone artisanale en octobre dernier.

Un superbe outil pour ce traiteur événementiel déjà bien connu dans notre commune, qui lui permettra de préparer ses bons produits pour votre événement professionnel, un mariage ou baptême, un repas de famille ou entre amis.

Il livre des repas froids ou chauds, pour des groupes de toutes tailles. N'hésitez pas à appeler Jérôme pour plus d'informations, il se fera un plaisir de vous préparer un offre sur mesure.

📍 12 Rue des Artisans
☎ 06.67.35.58.24
✉ Jerome.dasilva15@gmail.com

► Jean-Michel Boudard - Ostéopathe

Jean-Michel Boudard, Ostéopathe D.O. énergéticien, adapte une technique aujourd'hui incontournable de préparation et de prévention telles que la régulation posturale manuelle holistique : technique réflexe de soin en position debout.

Il anime régulièrement des conférences et des stages d'initiation et de formation professionnelle à l'ostéopathie posturale debout, au

massage, à la gestion du mal de dos, au développement personnel par le corps et la gestion du stress, la respiration, la cohérence cardiaque et le Qi Gong ; des interventions en entreprise en relations humaines, gestion du stress, prévention du mal de dos, communication et ouvertures énergétiques.

☎ 07.60.98.46.32 ou sur doctolib
🌐 www.boudard-osteo-paris.com

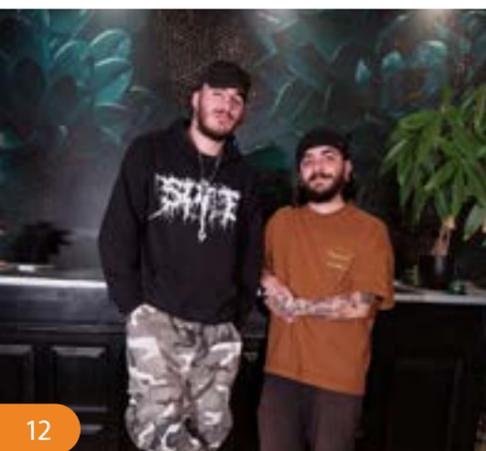


► Marée Noire – Tattoo – Piercing

Depuis avril 2024, le salon Marée Noire a changé d'équipe. C'est Eddie au piercing et Titouan au tatouage que vous pouvez dorénavant retrouver au salon. Ils sont à votre disposition pour travailler vos projets tatouage dans différents styles. Ils ont également un large choix de piercings qu'il est maintenant possible de poser directement.

N'hésitez pas à vous rendre à la boutique pour échanger avec Titouan et Eddie.

Du mardi au Samedi de 14h à 19h
☎ 02.44.41.43.57
✉ mareenoire.shop@gmail.com
📷 mareenoire.shop



► Chloé Barillot - Infirmière puéricultrice & consultante en allaitement

Chloé BARILLOT, infirmière puéricultrice et consultante en allaitement intègre l'espace santé de la commune à compter du 15 janvier !

En plus de proposer une préparation et un suivi de l'allaitement maternel à toutes les étapes (retour à la maison, tire-allaitement, reprise du travail et sevrage), elle propose des accompagnements autour du massage bébé, massage prénatal et postnatal, de la réflexologie bébé et des ateliers de portage.

Son regard et son expertise de professionnel de santé seront au cœur des rencontres pour vous soutenir dans votre parentalité.

Des cartes cadeaux sont disponibles pour prendre

soin des futurs et jeunes parents de votre entourage. Certains accompagnements sont disponibles en visio pour les familles plus éloignées géographiquement.

Naïtsens

Cabinet «Espace Santé», 20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85340 L'île d'Olonne

☎ 06.52.51.83.08

✉ naitsens.cjb@gmail.com



Islais à l'honneur

► Un islais Champion du Monde !

Anthony Abbasse a été sacré champion du monde master de karting KZ2, le dimanche 13 octobre. Il s'est imposé au Portugal devant le Néo-Zélandais Daniel Bray.

Le propriétaire du circuit Mecamax, ajoute ainsi une ligne à son palmarès déjà bien fourni, avec 12 titres nationaux et 7 victoires aux 24 heures du Mans. Félicitations à notre champion du Monde !

«C'est une immense fierté de représenter notre commune, où je vis et travaille au circuit Mecamax, sur la scène mondiale au plus haut niveau. Ce résultat est le fruit d'un long travail de préparation réalisé tout au long de

l'année sur le circuit, et je suis heureux de voir ces efforts récompensés. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur le Maire et son équipe pour le dynamisme qu'ils insufflent à notre beau village. Ils incarnent une véritable envie de progresser et de se surpasser. Une inspiration que je partage et que je porte avec moi dans chacune de mes compétitions.»



► Un islais vainqueur à Marie-Galante de la Niji40



Le skipper islais Xavier Macaire remporte la course entre Belle-Ile-en-Mer et Marie-Galante.

Un grand bravo à lui et à ses deux équipiers Pierre Leboucher et Carlos Manera Pascual (Groupe SNEF) qui ont franchi en vainqueurs le lundi 22 avril la ligne d'arrivée réservée aux Class40 (monocoques de 12 mètres), après 14 J 20 h de course entre Belle-Ile-en-Mer et Marie-Galante aux Antilles. Félicitations à eux !

► Un trophée attribué à un artiste islais, André BODIN LABODE

C'est dans la sublime ville de Lecce, en Italie, que le samedi 7 Décembre 2024, à l'Antique THÉÂTRE « G. PAISIELLO » a été récompensé, pour sa création picturale moderne et conceptuelle, l'Artiste islais André BODIN LABODE par la Haute Reconnaissance décernée aux Personnalités du Monde de l'Art, des Sciences et de la Culture et intitulée « LEONIDA », 1er Roi spartiate 2024. Pour la cinquième fois, L'Académie Italia in Arte nel Mondo, lors de la Biennale des Arts visuels « SALENTO EVENT OF CONTEMPORARY ART » a reconnu la carrière artistique de l'Artiste et, particulièrement, sa peinture intitulée : « SABRE AU CLAIR, 45x60, 2015 technique mixte acrylique, encre et feutre »

Avec sa toile exposée pendant dix jours, du 1er au 10 décembre 2024 auprès de la Società di Mutuo Soccorso Sala "E. Maccagnani" à Lecce l'artiste André Bodin Labode a reçu le titre de Membre associé honoraire 2024.

Ce trophée récompense une nouvelle fois la carrière internationale d'André Bodin Labode.





Cimetière



Colombarium : 17 928 €
Cavernes : 3 696 €

Remplacement chauffage

Ile aux enfants 149 726 €

Réfection voirie



Rue de la Salorge : 34 542,60 €
Rue des Marguerites : 32 629,20 €
Parking Stade de Foot : 3400,80 €

Acquisitions

- Terrain Logeais - La Brardière : 80 000 €
- Terrain rue des Aubépines : 20 000 €

Acquisitions

Marais Richard : 50 000€

Eclairage public et effacement des réseaux



Rue des écoles : 92 396 €

Eclairage

Parking de la Redoute : 11 952 €

Maîtrise d'oeuvre



Habitat Inclusif : 132 000 €

Réhabilitation des trottoirs

- Rue de la Vertonne : 34 492,80 €
- Rue des Aubépines : 52 789,44 €

Aménagement paysager

Giratoire de la Brochetière : 44 304,40 €

2024, année plus discrète en matière de chantiers d'envergure, mise à part « la Brardière » qui génère une gêne de circulation temporaire.

La commission infrastructures s'est investie dans la réfection des voiries :

- Rue de la Salorge
- Terre-plein terrain de foot
- Rue des Marguerites
- Effacement du réseau rue des écoles
- Sécurisation du parking de la Redoute par un système d'éclairage solaire
- Aménagement du rond-point de la Brochetière.

En ce qui concerne les bâtiments municipaux, le principal investissement fut le remplacement des chaudières du bâtiment l'Ile aux enfants dans un but d'économie et de confort pour nos petites têtes blondes et le personnel. D'autre part, une cloison

vitree séparant les salles de cantine a été installée pour un meilleur confort phonique des enfants qui y déjeunent.

Le projet d'habitat inclusif sur le terrain à proximité du bourg quant à lui est lancé. Il accueillera 10 maisons de plain-pied pour nos séniors ou personne à mobilité réduite. Les travaux commenceront début 2025.

Le cimetière a également connu quelques aménagements avec la réalisation d'un nouveau columbarium.

La commune s'est par ailleurs portée acquéreur d'un terrain rue des Aubépines afin de créer un futur aménagement, d'un marais à l'entrée du bourg, d'un terrain à la Brardière aménagé en parking et d'une maison d'habitation dans le centre Bourg.

La commission infrastructures et voirie se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2025.

Les Mercredis de l'été

Les Mercredis de l'été sont devenus au fil des ans une action culturelle incontournable. Des dizaines de spectacles et artistes se sont produits. Cette action a pour but de dynamiser le centre bourg, ses commerces et ses associations. Nous pouvons donc dire que l'objectif est atteint encore pour cette année !

Orchestre Mephisto

Mercredi 3 Juillet 2024

Ouverture de la 16ème édition des Mercredis de l'été avec le groupe Méphisto au pied d'Eiffela qui a endiablé cette première soirée. Ce show s'est achevé par un feu d'artifice offert par la municipalité.

"Sol'Air" Chorale de l'île d'Olonne

Mercredi 10 Juillet 2024

Sol'air s'est produit comme l'an dernier à l'église Saint Martin de Vertou à la plus grande satisfaction du public venu nombreux.

Soirée Guinguette

Mercredi 17 Juillet 2024

La Mairie et l'ACAIO ont ravi un public venu guincher au son swing manouche du groupe « Trio Coquette » et reprendre les tubes des années 80-90 revisités par le groupe vendéen « Chanson d'Occasion ».

La municipalité remercie l'ACAIO pour l'organisation de la restauration

Soirée Jazz La fanfare des barges

Mercredi 24 Juillet 2024

Les quatre musiciens qui composent le groupe de jazz La Fanfare des Barges ont partagé leur énergie et leur amour du répertoire de la Nouvelle Orléans le temps d'une soirée.

La municipalité remercie la Société de Chasse pour l'organisation du Bar.

Feu d'artifice

Samedi 20 Juillet 2024

A la tombée de la nuit, la municipalité a offert un magnifique feu d'artifice tiré à l'entrée des marais salants, un bouquet de couleurs composé par Jacques Couturier.

Cocktail de nuit

Mercredi 28 Août 2024

Pour clôturer la 16ème édition des Mercredis de l'été, Cocktail de Nuit était de retour pour un nouveau show époustouflant au pied d'Eiffela. Une soirée qui s'est achevée avec un feu d'artifice et une retranscription de la prestation de Céline Dion sur l'hymne à l'amour un joli clin d'œil aux JO.

Balade dans les marais

Mercredi 31 Juillet 2024

Lors de cette soirée, une balade a été animée par les associations Thiarre d'Islas, Lapagaie et Kevin de l'Adev pour s'achever au Marché Paysan Bio dans les marais salants.

Soirée Art de rue

Mercredi 7 Août 2024

La Palette du Loisir avec ses petits chevaux mécaniques, ses ballons sculptés, son maquillage, la Compagnie Fabigan avec ses jongleurs en échasse, Yannick et son manège pour les tout petits et enfin Jacquot et son orgue de Barbarie ont animé la soirée. Celle-ci s'est achevée avec Stan Vitko et son spectacle de magie qui a ravi petits et grands.

Balade dans les marais

Mercredi 14 Août 2024

La deuxième balade de la saison a été animée par les associations TGV, Lapagaie et l'Adev. Les visiteurs ont pu profiter du Marché Paysan Bio dans les marais salants.

Soirée Cabaret

Mercredi 21 Août 2024

Le public a été conquis par la troupe « Spirit Spectacles » qui lui en a mis plein les yeux grâce à son spectacle dynamique et festif « Lady Paris » au pied d'Eiffela. La municipalité remercie l'ACAIO pour l'organisation de la restauration

Service Enfance Jeunesse et Restaurant scolaire

Tout au long de l'année, la municipalité propose différents services aux familles pour les enfants de 3 à 17 ans : la garderie périscolaire, la restauration, l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes.

► Le restaurant scolaire

Avec 98% des élèves de la commune qui déjeunent à la cantine, ce sont en moyenne 250 repas/jour qui sont concoctés par Olivier, le chef, secondé par Nadine et Virginie.

C'est ainsi que chaque semaine, un menu végétarien est servi aux enfants ainsi que des produits bio tout au long de la semaine.



La priorité est aussi donnée aux producteurs « locaux ». Une semaine du goût a été organisée. Les enfants ont eux-mêmes choisi leurs menus et leur air ravi nous incite à proposer cette animation aussi en 2025 !



Un grand repas de Noël a été servi aux enfants le vendredi 20 décembre à la salle du Pré Neuf.



► L'accueil de loisirs

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h45

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances. Il est fermé 15 jours en août. Le centre fonctionne en journée ou demi-journée pendant les petites vacances et les mercredis et à la semaine l'été.

La municipalité a décidé de reconduire son service d'accueil des enfants au centre de loisirs pour les familles qui en ont besoin la 1ère semaine de Noël soit du 23 au 28 décembre cette année (25 décembre exclu).

Comme chaque année, de nouveaux aménagements ont été faits au centre de loisirs.

- Une cloison vitrée a été posée entre la grande et la petite salle du restaurant scolaire. Ainsi, les plus petits sont plus au calme pour déjeuner.
- Les installations de chauffage ont été intégralement changées. C'est à présent une pompe à chaleur moins gourmande en énergie et moins polluante pour l'environnement qui a été installée, après des travaux d'envergure qui ont duré plusieurs semaines.
- Un panneau d'affichage plus grand a été installé à l'entrée du centre de loisirs pour permettre une information plus claire aux familles.
- Des tables, des chaises et des bancs ont été changés en maternelles.

Projets 2025

- Une nouvelle fresque va venir embellir les murs extérieurs du centre de loisirs. Début du chantier prévu en février si le temps le permet.
- Un « coin animateurs » va être installé dans la grande salle du centre, avec de nouveaux rangements. Ainsi, les enfants n'auront plus accès au coin cuisine qui sera désormais sécurisé.
- Toujours dans un souci de confort thermique et phonique et dans le respect des directives environnementales, toutes les ouvertures du centre vont être changées en 2025.



Service Enfance Jeunesse et Restaurant scolaire

► La garderie périscolaire



Horaires d'ouverture :

Le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h45

Le matin, ce sont les ATSEM et 1 animatrice qui accueillent les enfants et le soir, au minimum 6 animateurs les encadrent et leur proposent diverses activités autour d'un goûter.

Nadine et Olivier font plaisir aux enfants avec des goûters maison dès que c'est possible ! Brioche et tiramisu pour preuves !

► L'animation 11-13 ans et 13-17 ans

Le foyer qui se trouve au 1er étage du Logis des Marais est ouvert à chaque période de vacances scolaires.

Horaires d'ouverture : 13h30 à 18h30

Nos jeunes ont eu la chance d'aller au stade de la Beaujoire à Nantes voir un match de foot dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024 !

Ils se démènent également pour augmenter leur cagnotte dans la perspective d'un voyage dans la capitale l'été prochain : vente de pizzas préparées par leurs soins etc...

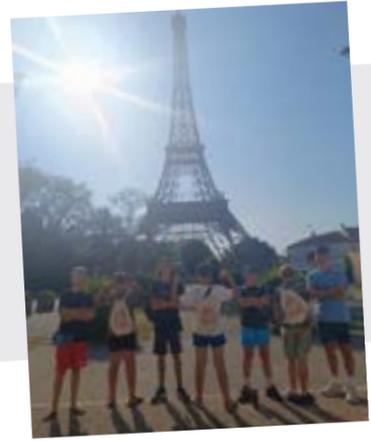


Le service enfance/jeunesse avait renouvelé les structures de jeux dans la cour du centre il y a 3 ans.

Cette année, c'est le jeu de cour de l'école publique des Salines qui a été changé. En concertation avec les équipes pédagogiques et avec les enfants, une nouvelle structure trône à présent dans la cour !



Année olympique oblige, notre commune a accueilli Eiffela qui a servi de cadre à de nombreuses activités, notamment lors du passage de la flamme le 30 mai dernier.





► Les tarifs accueil de loisirs 2025

Tarif applicable au 1er septembre 2023.

Repas au restaurant scolaire : 3.74 €

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
ALSH Journée avec repas	7.14 €	9.35 €	11.55 €	13.66 €	16.28 €	18.59 €	18.59 €
ALSH ½ Journée avec repas	3.57 €	4.67 €	5.78 €	6.93 €	8.14 €	9.29 €	9.29 €
Péricentre tarif au 1/4 d'heure	0.21 €	0.29 €	0.37 €	0.45 €	0.47 €	0.53 €	0.55 €

► Tarif périscolaire - accueil avant et après l'école

	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
Tarif au 1/4 d'heure	0.45 €	0.50 €	0.53 €	0.55 €	0.61 €	0.68 €	0.84 €

Le matin : De 7h30 à 8h30 - facturation au 1/4 d'heure

De 8h30 à 8h45 - facturation au 1/4 d'heure

Le soir : De 16h30 à 18h45 - facturation au 1/4 d'heure

Attention ! La famille qui vient chercher son ou ses enfants après 18h45 se verra appliquer une amende forfaitaire de 5 € par retard

► Tarif Ile aux ados

La fréquentation lors des heures d'ouverture à la salle de la Simouche au Logis des Marais est gratuite.

Certaines activités ponctuelles donneront lieu à une participation financière qui variera en fonction du quotient familial. Le remboursement est autorisé en cas d'absence justifiée seulement pour maladie et sur présentation d'un certificat médical

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
Activités	29 %	38 %	47 %	56 %	65 %	75 %	75 %

► Tarif été

Pour les mois de juillet et août, le forfait « semaine » est obligatoire et remplace le tarif à la journée. Une dégressivité en fonction du nombre de semaines est appliquée.

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
1 semaine	35.49 €	46.73 €	57.75 €	69.30 €	80.85 €	93.03 €	93.03 €
2 semaines	56.70 €	84.84 €	107.10 €	129.78 €	153.30 €	177.45 €	177.45 €
3 semaines	89.15 €	122.85 €	156.45 €	190.05 €	225.75 €	261.45 €	261.45 €
4 semaines	115.50 €	160.65 €	205.80 €	250.95 €	298.20 €	346.08 €	346.08 €
5 semaines	142.80 €	199.08 €	255.15 €	311.54 €	370.65 €	430.50 €	430.50 €

► École Sainte Anne

L'école Sainte-Anne est une école privée catholique sous contrat avec l'État.

Elle scolarise cette année 115 élèves répartis en 5 classes de la Petite Section au CM2.

Elle a ouvert une 5ème classe à la rentrée de septembre.

L'équipe pédagogique se compose de 7 enseignants :

- un enseignant titulaire dans chaque classe
- une enseignante spécialisée de secteur, présente certains jours
- un enseignant pour la décharge de direction, le jeudi

L'équipe éducative est complétée par une agente Spécialisée en École Maternelle pour la classe PS-MS et une apprentie à temps plein pour la classe MS-GS.

L'école participe pleinement à la vie de la commune, ainsi qu'à de nombreux projets du réseau de l'Enseignement Catholique de Vendée.

L'école accueille toutes les familles, ouverte à tous dans leur singularité. Elle scolarise les élèves de Toute Petite Section en janvier lorsque cela est possible.



Elle propose un accueil personnalisé pour découvrir les locaux, rencontrer le chef d'établissement, l'enseignant et notre projet d'établissement « Apprendre, Grandir et Vivre Ensemble ».

Christophe Brunet, Directeur

☎ 02.51.90.79.61

✉ direction@iledolonne-sainteanne.fr

🌐 <http://iledolonne-sainteanne.fr/>



► École publique Les Salines

L'école Les Salines accueille cette année 145 enfants répartis dans 6 classes :

- 2 classes maternelles sur le site de l'île aux enfants
- 4 classes élémentaires rue de la salorge
- La classe externalisée de l'Îme d'Olonne accueille 7 enfants.

Cette année, toute l'école participe au projet « 2025 année des océans » avec le partenariat de la fondation Maud Fontenoy. Une classe part en classe de découverte dans le Périgord et tous les CM1 CM2 vont s'initier au cirque.

Vous pouvez faire connaissance avec l'école et découvrir son actualité en accédant à son blog :

Valérie Lelièvre, Directrice

☎ 02.51.04.06.36

✉ ce.0850340h@ac-nantes.fr

🌐 <https://ent.e-primo.fr/blog/pub/lecole-publique-les-salines>

Cette année a également été celle du départ en retraite de Solange Mandret, ATSEM depuis bien longtemps dans notre commune et que tous les enfants vont regretter.

Après un pot de départ nostalgique, nous souhaitons bonne retraite à Solange et nous accueillons Katia qui officie en classe de TPS/PS. Bienvenue à elle !



Pendant l'année scolaire 2023-2024, les élèves de CM2 des écoles de L'ILE D'OLONNE (Les Salines et Ste Anne) ont participé aux actions du PASSEPORT DU CIVISME.

En collaboration avec les enseignants, les élus proposent plusieurs thèmes pour sensibiliser nos jeunes à cette valeur essentielle pour notre société qu'est le civisme.

Voici les événements de l'année 2024 :

- **Protection du citoyen** : En janvier, les enfants ont pu se former aux gestes qui sauvent. Deux bénévoles formateurs de la PROTECTION CIVILE DE VENDEE ont assuré la formation. L'objectif était d'aider les jeunes à reconnaître une situation d'urgence, à appeler les secours adaptés, à mettre en œuvre des attitudes de protection, à anticiper et dispenser les premiers gestes de secours.
- **Echange intergénérationnel et Patrimoine** : Au cours de l'année, les élèves ont appris quelques danses traditionnelles Vendéennes, qu'ils ont pu présenter aux résidents de l'EPHAD de VAIRE en Avril. Ce fut un temps privilégié de partage, de gourmandise et de rigolade pour les enfants comme pour nos aînés.
- **Humanitaire** : Tout au long de l'année scolaire, une collecte était organisée par les élèves de nos écoles au profit des enfants du MAROC. 500 fournitures scolaires (Cahiers, crayons etc...) et une centaine de kit bucco-dentaires (brosses à dent, dentifrices) ont été récoltés. Avec le concours de l'association Entraide Sans Frontière, ces articles ont été envoyés dans le village de IFERD et ont fait le bonheur de nombreux enfants.
- **Solidarité** : Une nouvelle action sur le thème de la solidarité réalisée le 5 Décembre était proposée aux CM2 de l'année scolaire 2024-2025 : Nous avons visité l'antenne des Restos du Coeur des Sables d'Olonne. A nouveau, nos jeunes ont fait preuve d'une grande générosité en collectant quelques denrées alimentaires, qu'ils ont rapporté le jour de la visite. Les bénévoles de l'association ont expliqué leur rôle et l'importance d'aider les plus démunis.

Les valeurs du civisme ne concernent pas que les adultes, elles sont l'affaire de tous, même des plus jeunes.



Nouveauté 2025 : Ouverture d'un rayon Manga !

Située à deux pas du centre, au Logis du Marais, la bibliothèque municipale vous offre un lien social et culturel, avec un choix d'ouvrages variés pour petits et grands.

Son accès vous est facilité par un stationnement à proximité.

Un relooking intérieur (peintures & sols) a été effectué durant l'été par les services municipaux, pour des locaux plus attractifs. N'hésitez pas à venir les découvrir !

► Zoom sur les actions 2024

Fête du livre – du 2 avril au 22 juin 2024

- **Dictée « Tous sans faute à la bibliothèque »** avec Mme Desmaray ;
- **Histoire cousue « Allez au nid »** Une invitation douce pour les 6 mois à 3 ans !
- **Spectacle musical « La météo des émotions » pour les enfants de 1 à 5 ans.** A l'aide d'une roue de pétales colorés et de nombreux instruments de musique, pour apprendre à ressentir chaque émotion et à l'apprivoiser !
- **Kamishibai et raconte-tapis**, un moment de découverte et de partage, sur le thème de La Petite Chenille et Petite Taupe, pour les petits de 1 à 3 ans
- **Veillée Doudou « Petit poisson »** avec la compagnie de La Lune Rousse, à partir de 4 ans
- **Jouons avec les livres**, dispositif à destination des élèves de CP & CM2 afin de favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture



Accueil de 19 élèves de CM2 pour la remise d'une carte cadeau à utiliser dans la librairie du « Comptoir de la BD » - 22 juin

Rentrée littéraire du 7 septembre – La présentation des nouveautés, autour d'un thé ou café, a encore connu un franc succès.

Horaires des permanences :

Mardi : 16h30-18h00

Samedi 10h00-12h30

☎ 02.51.04.06.35

✉ bibliotheque@mairie-liledolonne.fr

Tarif adulte : 6 € / an

Gratuit pour les moins de 18 ans

L'adhésion annuelle vous permet d'accéder également au catalogue des ouvrages du réseau des médiathèques et bibliothèques des Sables d'Olonne Agglomération

🌐 <https://bibliotheque.isoagallo.fr>

LES ACTIONS À VENIR EN 2025

- Formation aux gestes qui sauvent et sensibilisation au don de sang en janvier
- Découverte du patrimoine Islais en Avril
- Devoir de mémoire (commémorations 8 Mai)



VILLAGE
TÉLÉTHON

VENTE
DE PIZZAS

GALA
JUST'A'CORPS

CONCERT
SOL'AIR

BAL
LAPAGAIE

EXPO DE
COIFFES

TARTIFLETTE
A EMPORTER

SOIRÉE KARAOKE
AVEC DENIS

BOUM
DES ENFANTS

MARCHE
COMITÉ DES FÊTES

GALA TWIRLING
DE VENDÉE

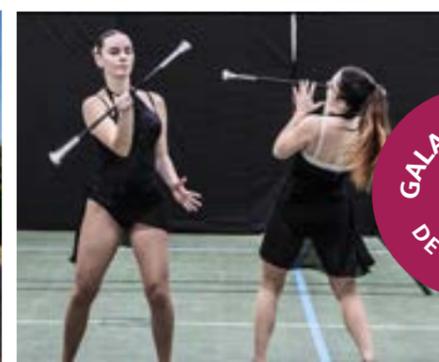
FRESQUE

Cette année encore, les associations de l'île d'Olonne, la municipalité et les services Enfance/jeunesse de la commune se sont mobilisés pour le Téléthon.

Une dynamique associative et municipale portée par l'ASPI FOOT cette année.

Un grand merci à eux mais également à l'ensemble des associations et à Mimi Anaclet toujours fidèle.

Cette année les dons récoltés ont atteint les 7513 €.



LE CCAS c'est quoi ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisme public local est chargé de mettre en œuvre la politique sociale définie par la municipalité.

Parmi ses missions, le CCAS aide les personnes en difficulté à accéder aux services sociaux et à des prestations telles que l'aide alimentaire, l'hébergement d'urgence et l'accompagnement administratif.

Il intervient également dans le soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux familles en difficulté.

Par ailleurs, le CCAS collabore avec divers partenaires locaux pour mener des actions de prévention, de solidarité et de développement social.



Don du sang

Carton plein pour cette nouvelle collecte à l'Île d'Olonne.

Rappelons que le don du sang est un acte de solidarité essentiel pour sauver des vies.

Merci à tous les participants pour leur générosité. La prochaine collecte aura lieu le 17 juillet 2025 à la salle du Pré Neuf.

«Donner son sang, c'est offrir la vie en partage».

Les résultats de la collecte du 22 août 2024 ont été plus que satisfaisants :

104 personnes sont venues pour faire un don de sang

84 personnes ont été prélevées

11 nouveaux donneurs.



Formations premiers secours

Les formations gratuites de premiers secours, proposées par la municipalité en partenariat avec la Protection Civile, sont essentielles pour apprendre à réagir efficacement en cas d'urgence et sauver des vies. Elles permettent d'acquérir des compétences clés telles que le massage cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur ou la désobstruction des voies respiratoires.

Depuis près de 10 ans, ces initiatives renforcent la sécurité et l'esprit de solidarité au sein de notre communauté.

Pour les inscriptions sur liste d'attente 2025, merci de contacter Catherine en Mairie 02.51.33.11.72.



► Numéros à contacter en cas d'urgence

Numéros d'urgence

112 Urgence européen
15 Samu
17 Police secours
18 Sapeurs pompiers
114 Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
197 Alerte attentat - enlèvement
115 Samu social

Numéros d'aide aux victimes

119 Enfance en danger
39 19 Arrêtons les violences
30 18 Net Ecoute - Cyberharcèlement des jeunes
31 14 Prévention du suicide
116 006 France victimes

Numéros utiles nationaux

116 117 Médecin de garde
32 37 Pharmacie de garde
196 Secours mer

Le goûter des aînés

Le traditionnel goûter des aînés, a une fois de plus rassemblé les Islaïsiens dans une ambiance chaleureuse. Les convives, réunis autour du thème des "4 saisons", sont repartis enchantés par ce moment de partage.

Pour les plus de 75 ans n'ayant pu y assister, les élus et membres du CCAS leur ont remis en main propre un sachet de délicieux biscuits.

Un grand merci également à Florian, bénévole junior, qui a brillamment assuré la distribution du quiz. Il incarne la relève des jeunes bénévoles ayant participé les années précédentes et désormais partis pour leurs études ou leur travail.

Ce goûter, organisé pour renforcer les liens entre les générations, témoigne une fois de plus de l'importance d'entretenir cet esprit d'entraide et de convivialité dans notre commune.



Nos services



► Défibrillateurs

L'installation de défibrillateurs sur notre commune est cruciale pour renforcer la sécurité de tous les habitants.

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte et la disponibilité immédiate de ces appareils peut sauver des vies.

Un nouveau défibrillateur a été installé sous le préau de la salle des fêtes du Pré Neuf et un autre à l'intérieur de l'Espace Santé.

Ces emplacements stratégiques permettent un accès rapide et facile pour les citoyens en cas d'urgence. Soyons tous rassurés par cette initiative qui contribue à faire de notre commune un lieu plus sûr pour chacun.

► Service minibus

Ce service, permet à nos aînés de se rendre chaque semaine dans les zones commerciales moyennant la somme de 2€.

Cette année, les habituées ont choisi également de visiter Guérande et ses alentours ainsi que de passer un après-midi à La Belle Entrée à Saint-André-Goule d'Oie.

Le Mini-bus, très utile aussi pour le service enfance-jeunesse, peut aussi être réservé gracieusement par les associations de la commune qui en font la demande

Le Maire et les membres du CCAS remercient les chauffeurs bénévoles M. Arnou Fulgent, M. Chabot Georges, M. Delaunay Jean-Paul, M. Giraudeau Bertrand et M. Piedagnel Michel.

Vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles des chauffeurs ou bien profiter du service mini-bus pour aller faire vos courses ?

Contactez la Mairie au 02.51.33.11.72





De l'île d'Olonne à l'océan Atlantique

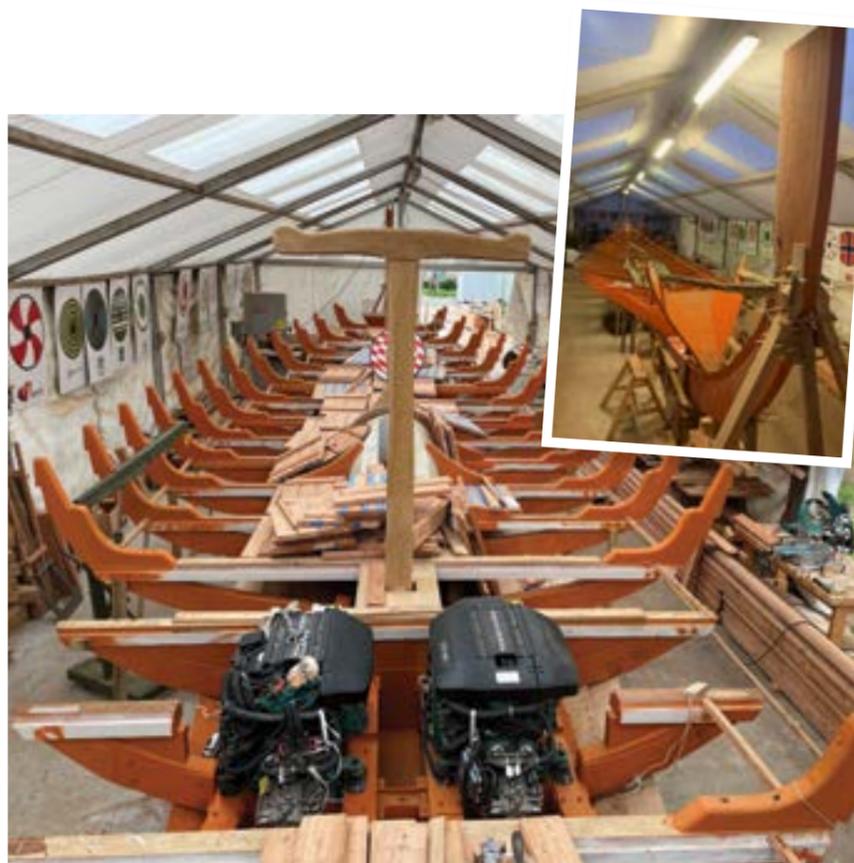
Le 25 octobre dernier, le Drakkar de Vendée était extrait du chantier de la base navale de l'île d'Olonne pour rejoindre le port de commerce des Sables afin de procéder à sa mise à l'eau. Depuis, le navire a participé au départ du Vendée Globe tout en débutant les essais en mer.

Que de chemin parcouru depuis le début de l'aventure du Drakkar de Vendée, projet né à l'île d'Olonne en décembre 2021 à l'initiative de Philippe Renaudet.

Et, trois semaines plus tard, le conseil municipal vota une délibération pour accueillir le chantier du Drakkar de Vendée, sur un terrain communal voisin de 50m de la mairie.

Le permis de construire accordé, la dalle de béton fut coulée en avril 2022. Cinq semaines plus tard, l'installation de l'atelier débuta avec l'implantation du chapiteau devant accueillir le chantier naval.

Ce navire, réplique d'un drakkar découvert en 1893 à Gokstad, en Norvège, mesure 23,3m de long, 5,3m de large et pèse 18 tonnes à vide. Son mât fait 14,5m de long. Il est entièrement en bois et il peut embarquer 40 personnes à son bord.



UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE

Les premiers mois furent dédiés à la mise en place de l'atelier puis à la construction du Fearing, une chaloupe norvégienne. **Celle-ci permet à l'équipe de s'habituer à utiliser les machines tout en préparant le chantier comme le précise Philippe Renaudet, le président de l'association.**

Cette embarcation est donnée à la commune en remerciement de son soutien sans faille. Puis en décembre 2022, l'équipe du chantier débuta la construction du navire.

Dans un premier temps, c'est la quille qui fut réalisée puis l'étrave et l'étambot pour former, in fine, l'axe longitudinal du navire.

Été 2023, le navire voyait réalisés tous les gabarits de ses varangues. Le squelette du drakkar prenait forme. Et, c'est en mai qu'il recevait les premières planches formant la coque.

L'ensemble fut achevé le 24 octobre à midi. Le 25, c'était l'enlèvement pour le port !



UN CHANTIER FÉDÉRATEUR

Philippe Renaudet tient à préciser l'accueil aussi chaleureux qu'efficace de la commune et de ses habitants.

Ainsi, 80 partenaires permirent la collecte de 700 000 euros de soutiens en nature et financier, des dizaines de bénévoles générèrent environ 35 000 heures de chantier, presque 4000 abonnés sur la page Facebook de l'association, plus de 30 000 visiteurs en 3 ans, des milliers de personnes le long du parcours le jour de sa mise à l'eau.

Un budget d'environ 700 000 euros

Un tel projet a nécessité des fonds importants pour financer l'ensemble du projet, de la dalle de béton aux outils, colles, bois, machines, permis de construire. soit 700 000 euros de financement en nature et en argent pour permettre la construction du navire.



Cela représente environ 94% de fonds privés (Exclusivement du mécénat) et 6% de fonds publics (15 000 euros Département – 15 000 euros Agglomération des Sables d'Olonne – 7950 euros du FDVA (Fonds de Développement de la Vie associative), 2000 euros du Conseil Régional des Pays de la Loire merci à L'île d'Olonne pour l'accueil gracieux du navire avec la mise à disposition du terrain pour le chantier.



LE DEVENIR DU NAVIRE

Aujourd'hui, l'association, dont l'objet social est la promotion de la culture viking sous toutes ses formes, est passée de la construction à la pratique de la voile.

Le navire a ainsi débuté ses navigations. Il est à la fois un musée vivant et un club de voile aux multiples activités.

Le drakkar croisera donc dans la baie des Sables d'Olonne mais il devrait également participer à des activités nautiques en France. Il est aussi prévu des expéditions à l'étranger, en Norvège, en Angleterre, aux USA, au Groenland.

Chance pour tous, le navire est basé au port des Sables d'Olonne.



Les journées du patrimoine

21 et 22 septembre 2024

UN PARCOURS DU PATRIMOINE RICHE

L'Île d'Olonne possède beaucoup de petits patrimoines et la volonté de connaître et faire connaître leur histoire. Une fois de plus, une vingtaine de sites ont été mis à l'honneur par des panneaux d'histoire enrichis d'une version sous forme d'audioguide. Partant de la Venelle des Morts, l'itinéraire faisait découvrir, l'ancien château de la Cour de L'Île, la croix du relais, l'îlot Mandret, la maison de la Brunière, l'ancien cimetière, la Naurais, l'ancienne mairie, le chemin du Père Cristal, les anciens presbytères et l'ancien four banal.

Les journées du patrimoine à L'Île d'Olonne ne connaîtraient pas autant de succès si nos principaux sites et monuments n'ouvraient pas leurs portes pour cette occasion : la vieille cave de l'îlot Mandret, l'Église, la Salorge, la Petite Gare, le Moulin et le pittoresque clocher panoramique.



UNE VISITE GUIDÉE

Comme la tradition le veut, les nouveaux arrivants de l'Île d'Olonne et d'autres intéressés ont été conviés le samedi matin pour participer à la visite guidée du patrimoine du bourg.

L'ÉGLISE ET LA MONTÉE AU CLOCHER

L'équipe paroissiale a été une nouvelle fois très active dans la préparation et la visite de l'église avec l'organisation d'une exposition d'objets et de vêtements liturgiques enrichie cette année par le prêt d'une collection de magnifiques cierges de communiant et de chapelets. Le dais de procession a une nouvelle fois été monté et présenté.



Mais la visite qui a suscité le plus d'engouement et de patience a bel et bien été celle de l'ascension au clocher.

Déjà très tôt le matin, une queue interminable s'était constituée. 550 personnes ont pu y grimper par groupes de quinze de 9h à 18h. Avec la découverte des voûtes, des charpentes et des cloches, c'est une

vue imprenable sur le bourg et les marais que clôturait l'escalade des 90 marches.



EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DE CLASSE

Un autre événement a suscité beaucoup d'émotion et de souvenirs chez de nombreux Islais : l'exposition, dans la Salorge, de plus de 200 photos de classe s'étalant de 1894 à 2004.



Le calvaire est restauré

Souvenir de plusieurs missions, le calvaire de L'Île d'Olonne était en mauvais état depuis plusieurs années et menaçait de tomber.

Comme on le craignait, le calvaire s'est finalement écroulé sous son propre poids le 27 décembre 2022. Ce fut ainsi l'occasion d'entreprendre le travail de restauration.

SON HISTOIRE

Il y avait autrefois deux calvaires en bois à l'Île d'Olonne.

Un premier calvaire existait à l'intersection de la rue des Aubépines et du chemin de Garneau.

Plus tard, on transféra ce calvaire là où se trouve aujourd'hui le rond-point Flandres Dunkerque à l'entrée du bourg. On peut d'ailleurs le voir sur une photo prise du haut du clocher de l'église en 1902.

Lors d'une mission en 1919, ce calvaire fut restauré. Il tomba à la renverse le 13 novembre 1940 suite à une violente tempête. Il fut alors redressé le 24 février 1946.

En 1974, pour les besoins de la construction de la déviation de L'Île d'Olonne, il a fallu déplacer ce calvaire qui allait se retrouver au beau milieu de la nouvelle route et on choisit l'emplacement où il se trouve aujourd'hui au stop situé à l'intersection de la route départementale de Brem et de la route du cimetière.

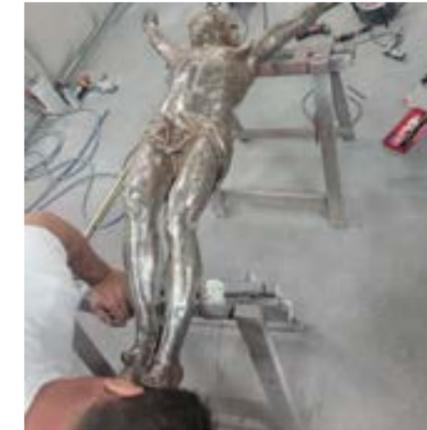
Une tempête survenue le 4 décembre 1992 fit tomber de nouveau la croix. Elle fut réinstallée l'année suivante.

C'est le 27 décembre 2022 que le calvaire s'est écroulé pour la dernière fois.



QU'EST CE QU'UNE MISSION ?

Une mission est un grand événement paroissial qui peut durer plus d'une semaine. Elle consiste en une série d'activités religieuses (processions, adorations, récitations, confessions, messes, etc) ponctuées de prêches et de conférences et se termine par une grande célébration au cours de laquelle on dresse une croix ou une grande statue en souvenir de la Mission.



SA RESTAURATION

Il a fallu tout d'abord dégager le site en abattant les cinq cyprès qui encombraient la totalité du lieu, puis restaurer le socle et construire une croix en chêne massif de sept mètres de hauteur, afin de reproduire l'exactitude de l'élévation de 1946.

La réparation et la fixation de la statue furent confiées à la carrosserie Chauvin qui avait déjà restauré, il y a trois ans, la statue de la Vierge du Puits-Jouet.

C'est ainsi que la croix fut de nouveau élevée le 3 octobre 2024.

POURQUOI LA COMMUNE S'OCCUPE T'ELLE D'UN SYMBOLE RELIGIEUX ?

Depuis l'adoption de la loi de séparation de l'Église et de l'État promulguée en 1905 la propriété et l'entretien de tout ce qui a été bâti avant la loi reviennent à l'État, aux départements ou aux communes.

Quant aux édifices postérieurs à la loi de 1905, ils sont la propriété des associations culturelles ou diocésaines qui les ont construits.

Une commune doit donc impérativement, avant d'entreprendre des travaux de restauration d'un édifice ou d'un objet religieux, se renseigner sur sa date de construction et s'assurer que ce soit antérieur à 1905.

Ce fut le cas pour la restauration de la statue de la Vierge du Puits-Jouet (élevée en 1890) et du calvaire dont l'installation date d'avant 1902. Par contre, la statue du Sacré-Cœur de la Burelière a été installée en 1956. La commune n'a donc pas la compétence de sa restauration qui sera confiée à la paroisse et aux associations de patrimoine local.



DES ASSOCIATIONS TRÈS IMPLIQUÉES

Les Journées du patrimoine à L'Île d'Olonne sont très fédératrices et unissent toutes les associations du village qui portent un intérêt à son histoire :

Tradition Gestuelle en Vendée ; l'équipe Paroissiale ; la Sauvegarde du Moulin et du Patrimoine Islais ; Hsila Ad Marchas ; Thiarre d'Isas ; la Pagaie ; l'école de Veuze et la Fanfare Notre Dame des Paludiers.

**Retour sur
un week-end d'octobre solidaire :
9 300 € reversés à l'AVCL**



Pour la 6ème année, le week-end d'Octobre Rose a une fois de plus démontré la solidarité et la générosité des habitants de L'Île d'Olonne.

Organisé par le CCAS, cet événement incontournable dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein a permis de **collecter la somme remarquable de 9 300 € au profit de l'association AVCL** (Association Vendéenne de Cancérologie Libérale), qui accompagne les personnes touchées par un cancer.

Cette manifestation a été rendue possible grâce à une belle synergie entre le CCAS, les commerçants de L'Île d'Olonne, de nombreux bénévoles et partenaires financiers investis.

Les couturières bénévoles ont joué un rôle clé en confectionnant des articles vendus au profit de la cause.

Cette année, **les Sablaises de l'Enfer et La Dame de Fer Eiffela parée de lumière rose se sont associées à l'événement**, ajoutant une dimension encore plus festive et fédératrice à ce rendez-vous solidaire.

Le week-end s'est clôturé en beauté le dimanche midi après les marches symboliques de 2 et 5 km avec le désormais traditionnel jeté de soutien-gorge, moment chargé d'émotion et de symboles, rappelant l'importance de la mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein.

Grâce à cette formidable organisation et à la générosité de tous, ce week-end d'Octobre Rose a non seulement permis de sensibiliser largement au dépistage mais également de soutenir concrètement les actions de l'AVCL.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un tel succès !

Ensemble, continuons à œuvrer pour la prévention et le soutien des personnes touchées par la maladie.



► **Lil'A' Fleurs**

Les Fleurs de Bach c'est quoi ? Un morceau de musique ? Non...mais le but est le même ...par contre la musique ne s'écrit pas de la même manière

Le but de l'association est de faire découvrir les 38 notes florales du Docteur Bach. Méthode simple et naturelle afin d'apprendre à gérer ses émotions.

Les activités de Lil'A' Fleurs sont donc des formations et des ateliers régulièrement organisés en Vendée. Le projet 2025 sera la mise en place de « Café Papote fleuri » : des rencontres légères pour venir poser des questions, échanger et partager sur les fleurs de Bach

La 7ème édition du salon du Bien-Etre de l'Île d'Olonne du 21 Avril 2024 a été une réussite avec plus de 400 entrées. Cette année il y avait un invité d'honneur : Marylène Bertrand, médecin homéopathe et Lil'A' Fleurs a également participé au Salon de St Jean-de-Monts

L'association se prépare pour un salon à Casablanca au Maroc pour Mai 2025. Ce salon sera particulièrement ouvert aux personnels de santé.

Joseph Brunault - Président de l'association

🌐 www.fleurs-de-bach-brunaultmc.fr

☎ 06.84.40.32.01 et 02.51.22.32.98

✉ brunault.jmc@wanadoo.fr



► **TCIO**

Le Tennis Club de l'Île d'Olonne est un club convivial et familial qui propose des cours pour adultes tous niveaux. Plusieurs créneaux des salles du Pré Neuf et de La Redoute sont à disposition et permettent une pratique individuelle.

Le club propose également chaque année l'inscription d'une ou plusieurs équipes masculines en championnat départemental.

Chaque année, des moments conviviaux sont organisés : loto, fête du club, sortie à Roland Garros, Koh Lanta...

Si vous avez envie de pratiquer le tennis dans une ambiance détendue, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous présenter à une séance de cours proposée le lundi ou le mardi.



► **Mais où sont mes ciseaux**

L'association « Mais où sont mes ciseaux » est née de la passion de la couture et des travaux d'aiguilles.

Souhaitant partager cette passion, Claire & Isa proposent des ateliers de couture le 2ème samedi du mois de 10h à 17h00 dans une ambiance conviviale à la salle des paludiers.

Les participantes sont des femmes qui viennent s'amuser et repartir en étant fières de leur création.

Chaque participante repart avec son ouvrage terminé, prêt à être utilisé. Le thème est commun à toutes les participantes, présenté d'un atelier à l'autre avec la liste du matériel nécessaire à la confection du projet.

Parmi les projets qui ont été cousus ensemble à l'aube du 2ème anniversaire de l'activité, on a créé des sacs à mains, sacs à dos, sacs banane, pochettes, tabliers, etc...

L'association est également présente lors des vieux métiers à l'Île d'Olonne.

Enfin, nous organisons tous les ans les puces des couturières à la salle du pré neuf. Les prochaines puces auront lieu le dimanche 11 mai 2025.

✉ maisousontmesciseaux@hotmail.com

📘 Mais où sont mes ciseaux



► Association l'OEIL

Festival photo à ciel ouvert : Exposition XXL en 2025

C'est une équipe de 24 adhérents qui vous propose depuis 9 ans un festival photo en plein air, au cœur du village de l'île d'Olonne et dans les marais : un espace de nature ouvert à tous, une promenade bucolique pour les passants qui viennent découvrir des séries de photos liées à la vie et à la nature.

La 10ème édition aura pour vocation de promouvoir l'art de la photographie à grande échelle en proposant des expositions en plein air, des projections et des installations photographiques originales qui offriront aux visiteurs une expérience immersive unique.

La 10ème édition aura pour thème « La vie sur Terre »

Le Festival sera en place à partir du 1er juin 2025.

Le 14 juin 2025, vous pourrez assister à l'inauguration,



lors d'une balade avec les photographes exposants à partir de 10h00 à la Salorge.

Le week-end du 14 juin 2025 sera aussi un grand week-end d'expositions, toujours dans la Salorge, avec des « rencontres photographiques » à partir de 18h00 le samedi.

Contact : Christine Doffémont - Présidente de l'association l'Oeil

☎ 06.73.16.65.28

✉ loeil85340@gmail.com

🌐 www.loeil85340.fr

► A.S.P.I FOOT

L'ASPI FOOT est une association de plus de 50 ans qui transmet sa passion au quotidien, dans un esprit fraternel et familial, autour de Romain Ferré nouvellement élu Président et de sa nouvelle équipe de dirigeants.

Elle est présente tous les jours de la semaine, sur le Stade de la Redoute, à partir de 17h30, pour ses entraînements, ainsi que les plateaux Jeunes et pour les matchs les samedis et dimanches.

Elle accueille les jeunes à partir de 5 ans, avec :

- La section Baby Foot,
- Les jeunes des catégories U6/U7, U8/9, U10/U11, U12/U13, en entente avec les clubs de Saint Mathurin et Sainte Foy : Référent Romain Ferré 06.73.31.76.05

Créée en 1972, elle compte aujourd'hui, 3 sections Seniors :

- Équipe Fanion: Référent Olivier Thouzeau 06.27.23.75.30
- Équipe B : Référent Laurent Roux 07.66.78.09.33
- Équipe Loisir: Référent Neaulau Kévin 06.45.86.60.55

Quelques dates à retenir :

- **Samedi 15 mars 2025** : Loto Salle du Pré Neuf
- **Samedi 26 avril** : Olympiades de l'ASPI, Stade de la Redoute
- **Vendredi 6 juin** : Portes ouvertes Jeunes, Ecoles de l'île d'Olonne
- **Dimanche 8 juin** : Bebert Cup, Tournoi Inter quartiers 2ème Édition, Stade de la Redoute
- **Samedi 14 juin** : Foot Océanes, Plage de St Jean de Monts

Président Romain Ferré

☎ 06.73.31.76.05

✉ aspifoot1972@gmail.com

📘 ASPIFOOT-île d'olonne

🌐 aspifoot-ile-d-olonne-footéo.fr où un livret d'accueil est disponible



► SO BAD

L'année 2024 a été intense pour le SObad85 (club de badminton). Le traditionnel tournoi estival, la Bad'Olonnaise, a accueilli début juillet près de 300 joueurs venus de la France entière.

Le SObad85 compte à ce jour près de 270 joueurs qui font toujours de lui le club le plus important de Vendée. Côté compétition, pour la 1ère fois de son histoire, l'équipe fanion du club évolue en Nationale 3 !

N'hésitez pas à venir voir les matchs le samedi (date et lieu annoncés sur Facebook)

Le club peut être fier de son école de jeunes, notée 4 étoiles sur 5 par la Fédération.

De nombreux jeunes performant au niveau départemental ; les meilleurs d'entre eux atteignent le niveau régional, voire national et pourquoi pas international.

La saison 2024/2025 devrait s'inscrire dans la même dynamique. Avant tout, le principal objectif du club reste de continuer à proposer, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, du badminton pour tous : jeunes, moins jeunes, compétiteurs et joueurs loisirs.



Présidente - Manon BRENTINI

🌐 www.sobad85.fr

✉ contact@sobad85.fr

📘 @sobad85

► Fanfare Music & Show NDP

C'est reparti pour une nouvelle saison ! Le Music & Show NDP est de nouveau prêt à vous proposer quelques nouveautés musicales et chorégraphiques ! Voici un petit focus sur nos instruments pratiqués :

Nos cuivres: Euphonium, Trombone, Saxophone, Trompette.

Nos percussions : Marimba, Xylophone, Tambour, Tri Tom, Cymbales, Grosses-Caisses.

Musicien débutant ou confirmé, tout est possible !

De plus, si vous êtes une danseuse ou une chorégraphe hors pair, venez nous rencontrer !

Pour cela, quelques infos sur les répétitions ouvertes au public : pour nos danseuses : le mardi de 19h30 à 21h à la salle du Logis des Marais ; pour nos musiciens : le jeudi de 20h à 22h à la salle de la Redoute ; pour l'ensemble du groupe : le dimanche de 10h30 à 12h à la salle de la Redoute.

L'association prend en charge les cours de musique et de danse, le prêt d'instruments et le prêt des tenues vestimentaires. Seule une cotisation de 16€ est demandée pour les + de 16 ans.



Mr RETAIL Ghislain – Président

☎ 06.19.28.73.41

✉ contact@musicandshow.fr

📘 Music & Show NDP

🌐 musicandshow.ndp

🌐 musicandshow.fr



► Association Tradition Gestuelle en Vendée

Envie de découvrir les trésors des traditions vendéennes ?

L'association Tradition Gestuelle en Vendée vous invite à plonger au cœur de son riche patrimoine à travers des démonstrations de vieux métiers, de chants authentiques et de danses folkloriques.

Depuis cette année, nous proposons aussi des soirées conviviales autour de jeux de cartes traditionnels, comme le célèbre jeu de l'Aluette.

Nous accueillons des membres de tous âges dans une ambiance chaleureuse, propice au partage et à la bonne humeur. Rejoignez-nous pour vivre ces moments uniques, lors de nos répétitions chaque premier dimanche et troisième vendredi du mois, à la salle du Logis des Marais.

L'association est gérée de manière collégiale par un



groupe de sept passionnés. Pour en savoir plus ou nous rejoindre, contactez,

- ☎ 07.61.91.97.71 Maxime Favreau, secrétaire
- ☎ 06.28.03.51.82 Nadine Hillairet, trésorière
- ✉ tradition.gestuelle.vendee@gmail.com
- f tradition gestuelle en Vendée



► Comité de jumelage Ile d'Olonne-Vairé / Heimenkirch

L'association du comité de jumelage consiste à maintenir la relation avec la commune d'Heimenkirch située en Bavière Allemande (3800 habitants). Heimenkirch est jumelé avec l'Ile d'Olonne et Vairé depuis 2013. En 2024, une délégation française s'est déplacée chez nos amis bavarois en mai. Nous avons eu un accueil très chaleureux avec des visites et promenades inoubliables. Les adhérents et élus des deux communes dont Fabrice Chabot remercient sincèrement Markus et les bénévoles d'Heimenkirch.

L'année 2025 arrive à grands pas. Nous allons organiser le repas choucroute le samedi 22 février à l'Ile d'Olonne.

Nos amis d'Heimenkirch se déplaceront dans notre

commune du 1er au 5 mai prochain. Si vous souhaitez participer ou recevoir, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de notre AG, le lundi 13 janvier à 19h, salle La Fontaine à Vairé.

Si vous connaissez des jeunes intéressés par la langue et les voyages, c'est avec plaisir que nous les rencontrerons pour discuter (stages, échanges, voyages...).

Martine SIMONNEAU

- ☎ 06.20.16.76.35

► Lapagaie

LAPAGAÏE est une association qui a pour but de faire vivre la culture traditionnelle d'ici et d'ailleurs, le patrimoine, la nature.... par la danse, le chant, l'accordéon et les sorties découvertes. L'association LAPAGAÏE est administrée par un Conseil d'administration collégial.

Voici les activités proposées :

- 1 atelier danses traditionnelles à la salle du Pré Neuf, le mardi soir tous les 15 jours de 20h à 22h
- 3 ateliers accordéon diatonique à la salle du Pré Neuf, le mardi soir tous les 15 jours de 18h30 à 21h30
- 1 atelier Accord'danse à la salle du Pré Neuf, le mardi soir tous les 15 jours de 18h30 à 20h
- 1 atelier chant à la goule à l'Îlot Mandret, les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 20h30 à 22h
- Des sorties découverte de la nature et du patrimoine.

Nouveautés :

- 1 atelier accordéon diatonique pour les débutants à l'Îlot Mandret, le mardi soir tous les 15 jours de 17h30 à 18h15
- 1 atelier Veillées patoisantes à l'Îlot Mandret, 1 jeudi par mois de 16h30 à 18h

Sont aussi organisées, 4 veillées à danser : les 7 février, 16 mai, 4 juillet et 7 novembre.

Et 3 bals Trad : le samedi 8 mars, le samedi 11 octobre et le dimanche 7 décembre 202 (au profit du Téléthon).

- ✉ beatricelapagaie@gmail.com



► Thiarre d'Isas

Année très positive pour Thiarre d'Isas. Nous sommes toujours en quête de renseignements sur les traditions populaires.

Nous avons créé, dans le souci de la préservation de nos traditions, les « Décoiffées ». Ces femmes se rassemblent tous les quinze jours le mercredi afin de travailler sur les coiffes locales.

Nous avons à nouveau défilé avec le mâit de mai et le 8 juin, nous avons présenté notre groupe en compagnie du Vircouët de Longeville.

Nous étions aussi présents à la fête des vieux métiers de l'île d'Olonne sur le thème de la noce ainsi que lors de quelques animations de fêtes de village.

Comme l'an dernier avec nos amis du Comité des Fêtes et d'Hislas ad Marchas, le franc succès de la Fête du Sel, a permis de faire revivre nos traditions locales tout en invitant un groupe ami de Charente.

Nous sommes également partenaires de l'école de Veuze de l'île d'olonne, groupe de sonneurs de cornemuse local que nous hébergeons au sein de notre association.

Merci à tous nos bénévoles sans qui rien n'est possible.

- ☎ 06.23.20.19.67.
- ☎ 07.66.62.68.50. (Cours et initiation)
- f Thiarre d'Isas





► Les Amis de Mako

Cette année, les membres de l'association Les Amis de Mako, ont organisé au printemps 2024 une soirée Cabaret qui a eu beaucoup de succès. Cette soirée a été animée par Un brin d'Utopie, Yakataper, Jean-Marie, Aïtal Dembélé, Maudinette et Désirée.

Les membres de l'association ont à nouveau participé aux mercredis de l'été de l'île d'Olonne avec un réel plaisir. Ceci est l'occasion de se joindre aux autres associations Islaises pour un moment de partage.

Les événements politiques au Burkina Faso ne nous permettent pas de nous rendre sur place depuis plusieurs années maintenant. Mais grâce aux moyens de communication nous sommes bien renseignés sur la situation au village.

Malgré ces difficultés, nous restons motivés et mobilisés autour des projets actuels pour faire évoluer les conditions de vie de nos amis Burkinabés.

L'opération « métiers à tisser est en cours : la construction

d'un local a commencé et les 10 métiers à tisser sont commandés.

Ils permettront à l'association des femmes de Mako de proposer aux femmes qui le souhaitent de tisser le traditionnel Faso Dan Fani (tissu en coton).

Ainsi, elles diversifieront les sources de revenus en dehors des périodes de récoltes.

Plus que jamais, la population du village de Mako a besoin de soutien et nous serons là pour les aider à hauteur de nos capacités.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à nos actions, n'hésitez pas à nous contacter.

William TRIPONNEY

☎ 06.86.21.56.38

✉ lesamisdemako@gmail.com

f Les Amis de Mako

► Rando Auzance Vertonne

Notre association « Rando Auzance Vertonne » organise des randonnées pédestres hebdomadaires pour ses adhérents habitants de Vairé, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et l'île d'Olonne.

Nous proposons à nos adhérents, un programme annuel de randonnées (8 à 12 kms), à effectuer tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, sur des sentiers balisés se situant dans un périmètre maximum de 20 kms autour des 4 communes concernées.

En juillet et août chaque année, nous organisons les randonnées « Chemin faisant » ouvertes à tous.

Renseignements et adhésions accessibles uniquement aux habitants de nos 4 communes en septembre de chaque année.

Pour cela, il faut contacter l'une des 4 personnes suivantes, elles demeurent sur chacune de nos communes :

- Bernard BIBARD tel : 06.88.45.58.74,
- Alain DESCHAMPS tel : 06.72.81.39.17,
- Thierry LEFEVRE 06.19.40.09.38,
- Jean-Claude PARPAILLON tel : 07.88.64.19.23.

Nous sommes 84 adhérents cette année, dont 13 de Vairé, 14 de Saint Mathurin, 15 de l'île d'Olonne et 34 de Sainte Foy.

Président : Bernard BIBARD

☎ 02.51.22.73.67 - 06.88.45.58.74



► S.M.P.I.

L'association Sauvegarde du Moulin et du Patrimoine Islais, (73 adhérents) maintient sa mission de mise en valeur et de transmission de ses connaissances techniques et historiques, par sa présence tous les samedis après-midi de fin mai à fin septembre au pied du moulin-belvédère dit de Gueffard.

Cette année, le nombre de visiteurs sur le site du moulin à l'île d'Olonne fut équivalent à la saison précédente, confirmant l'intérêt constant d'une population locale française et étrangère (Européenne, mais également, Sud-Coréenne, Chinoise, Russe...).

Outre notre présence lors de la journée du Patrimoine, l'association a mis en valeur l'écrit le plus ancien découvert à ce jour (septembre 1656) par l'installation d'un panneau commenté sur site, d'une qualité permettant sa durabilité.

Une meule en marbre et surface composite, rendant hommage à tous ceux et celles qui nous ont aidés, est en création et sera inaugurée au printemps prochain.

Enfin, nous continuons notre étude concernant un nouveau projet patrimonial à l'île d'Olonne.

François Cassan président S.M.P.I.

☎ 06.38.98.43.15.

f Moulin Gueffard



► Twirling Vendéen

Le Twirling Vendéen vous propose des cours de pratique sportive de twirling bâton en loisirs et compétition de septembre à début juillet. Le twirling allie danse, gym et maniement de bâton. Les entraînements se déroulent sur les communes de Vairé, l'île d'Olonne et Saint Mathurin. Les horaires sont :

- Mercredi, salle la Redoute de l'île d'Olonne 15h-17h(Loisir) - 13h-17h (compétition).

- Samedi, salle de sports de Saint Mathurin 10h-12h(Loisir) - 10h-14h (compétition).
- Jeudi, salle de sports de Vairé 17h30-21h30 (groupes junior-séniors compétition).

Nathalie, Lea, Luïsa, Marina et Leyna sont les monitrices de 8 groupes de filles/garçons de 6 à 21 ans, de niveau débutant à confirmé.

Venez nous découvrir lors de notre représentation courant janvier et notre gala le samedi 5 juillet 2025 ainsi que lors de nos diverses représentations dans les différentes communes.

☎ 07.66.34.34.52

✉ twirling.vendeen@gmail.com

🌐 twirlingvendeen.com

f Twirling Vendéen

📷 twirling.vendeen

Sylvie Batatas, présidente (06.35.55.90.65)

Lea Daniel-David, vice-présidente (07.85.19.09.73)

► Sol'air

Ensemble vocal de variétés, il réunit 76 choristes, chaque lundi de 17h45 à 19h15, salle du Pré Neuf, à L'Île d'Olonne.

Avec dynamisme, rigueur et une bonne dose d'humour, le chef de chœur, Greg Puffer, fait partager sa passion pour le chant.

Le répertoire propose des chansons d'hier et d'aujourd'hui (Dalida, F.Hardy, Balavoine, Voulzy, J.Armanet, Vianney, Soprano, P.Garnier, Z.De Sagazan...).

En 2024, Sol'Air a présenté 5 concerts :

- Le 4 février, à l'auditorium Saint Michel au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques,
- Le 15 juin à la salle du Pré Neuf,
- Le 18 juillet à l'église de L'Île d'Olonne pour un Mercredi de l'été,
- Le 20 juillet pour la Fête des Vieux Métiers,
- Le 30 novembre pour le Téléthon.

Pour 2025, des dates de concert sont prévues :

- Le dimanche 2 février : salle culturelle de La Mothe Achard pour l'association « Le rire médecin »,
- Le samedi 5 avril : salle culturelle de La Mothe Achard, concert avec la chorale A Not'Portée,
- Le samedi 24 mai : salle du Pré Neuf, L'Île d'Olonne.

Présidente : Marie-Claude Grosjean

✉ marieclaude.grosj@orange.fr



► USEP

L'association USEP de l'école Les Salines, section de l'amicale laïque, permet à tous les enfants de l'école de participer sur temps scolaire aux activités organisées par le comité départemental USEP : randos-contées pour les classes maternelles, Usépiades, courses d'orientation, « Ptit tour vélo », rencontres jeux d'opposition.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 licenciés, peuvent également participer aux activités départementales hors temps scolaire, certains mercredis, ou le soir. Ils sont encadrés par les animateurs bénévoles. Des randonnées, des sorties nature, des activités sportives ou de jeux de société leur sont proposés. Les USEPIENS participent à la vie de l'association en prenant des responsabilités.

Cette année, nous participerons dans le cadre de « l'année des océans » au projet « De l'océan à la Sèvre » organisé par le comité départemental USEP.

Renseignements : Me Lelièvre

☎ 02.51.04.06.36

► Bonsaï Club

Pour découvrir, s'initier et partager une passion, rejoignez le Côte de Lumière Bonsaï Club.

Le club dont le siège social est à L'Île d'Olonne vous guidera et vous formera à l'art du bonsaï.

Réunion le premier samedi de chaque mois de 15 h à 18 h.

LIARD Gildas :

☎ 06.28.43.04.60 ✉ liardgildas@yahoo.fr



► ACAIO - Association des Commerçants et Artisans de l'Île d'Olonne

L'association ACAIO, représente les commerçants, artisans et professionnels libéraux de l'Île d'Olonne.

Au-delà de son rôle de soutien à ses membres, l'association :

- travaille à entretenir les bonnes relations avec l'équipe municipale et l'agglomération des Sables d'Olonne.
- édite l'agenda distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.
- participe aux événements des Mercredis de l'Été en organisant la « Guinguette » sur la place de l'église
- s'emploie à faire rayonner nos commerces et savoir-faire artisanaux au-delà des frontières de notre commune

Tous les artisans, commerçants, professionnels libéraux exerçant ou habitant à l'Île d'Olonne sont les bienvenus dans l'association.

Soutenez-les en feuilletant l'agenda de l'ACAIO lorsque vous cherchez à acheter un produit ou un service !



Président : Bertrand Scheenaerts

☎ 07.50.03.97.01

✉ acaio.ile@gmail.com

► Amicale laïque de l'école Les Salines

Chaque année, l'association amicale soutient financièrement l'école Les Salines en organisant diverses activités, lotos, des repas à thème, et même un réveillon du Nouvel An. Ces initiatives contribuent au financement des sorties pédagogiques et des voyages scolaires de l'établissement.

De plus, l'association offre à ses membres deux sections distinctes. Une section bricolage se réunit une fois par mois, tandis qu'une section sportive se retrouve chaque semaine pour pratiquer divers sports dans la salle de la Redoute.

En outre, d'autres activités sont proposées, telles que des randonnées mensuelles, des sorties à la journée et des pique-niques.

L'année 2025 ne fera pas exception avec l'organisation de plusieurs événements :

- Réveillon du Nouvel An le 31/12/2024
- Repas à thème le 05/04/2025
- Voyage pour les adhérents sur les plages du débarquement du 29/05 au 01/06
- Loto le 26/07/2025

Pascal Mandret

☎ 06.38.69.07.03

✉ a.l.lessalines@gmail.com



► La société de chasse



A ce jour, la société de chasse observe une légère augmentation de son effectif, grâce à l'adhésion de jeunes recrues, portant à 33 le nombre d'adhérents.

Comme chaque année, nous nous efforçons de maintenir notre population de gibiers, en entretenant les parcelles, profitant également à la faune sauvage.

Tout cela nous est possible notamment grâce aux fonds récoltés pendant les mercredis de l'été. Nous observons également une forte hausse de la population de sangliers, occasionnant des dégâts agricoles importants ainsi que des collisions routières plus fréquentes. C'est pour cela

que nous organisons des battues plus fréquemment afin de réguler leur prolifération.

Si vous constatez des dégâts causés par des nuisibles tels que des renards ou des fouines dans les poulaillers, ou par des sangliers sur vos terrains, nous vous encourageons à prévenir la mairie qui nous fera parvenir l'information.

Merci à tous les chasseurs(les) et non chasseurs(les) qui participent au bon fonctionnement de notre société.

Président, Tony Gendre

☎ 06.11.75.45.96

✉ tony_gendre@hotmail.fr



► Mouv'Islais GYM Adultes par Familles Rurales

De septembre à fin juin 2025, l'association Familles Rurales vous propose des cours d'activités physiques qui vous assureront la forme et la détente dans une ambiance conviviale et associative.

Christophe Thibault est notre coach sportif. Des cours avec renforcement musculaire et postural, abdominaux, cardio, stretching... vous sont proposés à la salle polyvalente Espace du pré neuf

- Le lundi 20h-21h
- Le mardi 11h-12h
- Le mercredi 19h30-20h30
- Le jeudi 11h-12h



L'inscription vaut pour les quatre cours par semaine. Inscription possible en cours d'année.

Les cours sont mixtes. Les jeunes et les messieurs sont les bienvenus.

Du matériel est à notre disposition. Venir avec un tapis et une bouteille d'eau.

Vous pouvez venir nous rencontrer et essayer sans engagement, la première semaine est gratuite.

Patricia Richard Présidente

☎ 06.78.02.66.47

► Actions parentalité

L'association Familles Rurales vous propose des ateliers sur le bien-être familial et les relations entre les parents et leurs enfants, ouverts à tous.

Ateliers Yoga parent-enfant pour les enfants de 3 à 12 ans avec Maud Gaborieau, professeure d'Hatha-Yoga. Inscription par atelier.

Deux ont eu lieu le 05/10 et 14/12/2024.

D'autres sont programmés le 01/02, 15/03, 26/04, 24/05 et 14/06/2025

Conférences animées par Emmanuelle Mallard, coach conférencière en parentalité.

Le 29/11/2024 sur le harcèlement scolaire (le comprendre, le reconnaître, le prévenir et agir...)

D'autres thèmes (à définir) vont être abordés sur le premier semestre. Exemples proposés : outils pour poser le cadre et les règles avec mon enfant, communication avec mon ado, burn-out parental, parent solo, la gestion des écrans, le deuil, manger et bouger mieux... ou autre sujet qui vous préoccupe...

N'hésitez pas à me contacter pour un sujet à aborder ou une activité à mettre en place.

Contact Patricia Richard (présidente) 06.78.02.66.47

► Mouv'Islais YOGA Adultes par Familles Rurales

De septembre à fin juin 2025, l'association Familles Rurales vous propose deux séances de yoga par semaine avec Maud Gaborieau, professeure d'Hatha-Yoga.

Salle polyvalente Espace du pré neuf le Mercredi de 16h25 à 17h55

Salle des paludiers Logis des marais le Jeudi de 18h à 19h15

Toute personne peut pratiquer le yoga. Les postures du yoga sont en harmonie avec le cycle de la lune et des saisons.

La pratique du yoga apporte de réels bénéfices en améliorant la force et la souplesse et en réduisant le stress et l'anxiété.

Le premier cours est sans engagement, venez essayer. Venir avec un tapis, une bouteille d'eau et une petite couverture

L'inscription pour un cours est possible en cours d'année.

Le cours du jeudi est complet jusqu'en juin car la salle ne peut accueillir que 10 yogis.

Contact

Sylvie Raffin ☎ 06.15.05.35.09

Patricia Richard ☎ 06.78.02.66.47



► Le photo club Islais

Nos expositions ont connu à nouveau cette année un grand succès. Environ 4000 personnes sont venues nous visiter sur la période de juin et août. La Salorge est un superbe écrin pour accueillir ces expos d'été.

Notre assemblée générale a eu lieu fin août. Le club a élu un nouveau bureau avec Mr Bergeon au poste de trésorier, Mr Foare en tant que secrétaire et Mr Gérard Remigereau au poste de président. Les photographes travaillent déjà sur de nouveaux thèmes. Le programme de l'année 2024-2025 nous promet de belles réalisations.

Nous nous retrouvons le lundi de 14h30 à 16h30 et le mercredi tous les quinze jours de 20h30 à 22h30 au Logis des marais, au-dessus de la bibliothèque.

La 15ème semaine de la photographie aura lieu du 08 au 15 février au Logis des marais.

Exposition en commun avec l'Oeil du 12 au 30 Juin à la Salorge, Exposition inter-club du 24 juillet au 11 août à la Salorge.

Président Mr Gérard REMIGEREAU

✉ photoclub.islais@gmail.com



► Les Amis du Marais

L'association de seniors du Club des Amis du Marais forte de 95 adhérents, présidée par Mme Le Creurer Josiane, organise des animations tout au long de l'année, le mardi après-midi, le jeudi après-midi et le vendredi après-midi.

Durant cette année 2024, 4 repas animés ont eu lieu pour fêter les 4 saisons :

- 1 sortie au cabaret l'Ange bleu à Gauriaguet (33) avec nos amis de l'UNC de l'île d'Olonne,
- 4 concours de belote et 1 loto.

Nos projets pour l'année 2025 :

- Assemblée générale le 28 janvier à 14h00 salle du pré neuf
- 4 concours de belote en février, avril, mai et novembre
- 1 loto en août
- 4 repas en mars, juin, octobre et décembre.
- 3 demi-journées intergénérationnelles organisées avec les élèves de l'école Ste Anne de l'île d'Olonne en janvier, février et mars
- 1 sortie avec nos amis de l'UNC.

Josiane Le Creurer, Présidente

Renseignements : Christian Gauvrit

☎ 06.79.66.59.90

► Just'a'Corps



Forte de ses 260 adhérents et de ses trois profs, Just'A'Corps continue d'évoluer sur les 2 communes, Ile d'Olonne et Saint-Mathurin.

Nous proposons des cours de danse adultes et enfants en modern jazz, en classique et en contemporain.

Nous avons actuellement 6 cours de gym Pilates qui rencontrent un vif succès, un cours de stretching à St-Mathurin et nous avons ouvert cette année une nouvelle discipline : un cours de danse contemporaine pour ados.

Just'A'Corps propose tous les ans des chorégraphies au Téléthon à l'Ile d'Olonne et à la fête de la musique à St-Mathurin. Certaines de nos danseuses participent aussi à des

rencontres danse à Soullans ou à Olonne lors de « danse ton week-end ».

Et bien sûr, le moment tant attendu pour les danseuses est le Gala de danse qui met en scène des danses apprises au cours de l'année autour d'un thème et qui aura lieu au printemps 2025.

Nous avons aussi un catalogue de costumes de spectacle à louer qui est consultable sur notre site.

Présidente Lydie Poiron

- ☎ 06.10.25.44.73
- ✉ justacorps1@gmail.com
- f Just'A'Corps
- 🌐 <https://justacorps85.fr>

► APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle et primaire publique fait sa rentrée.

L'objectif de notre association est d'organiser des événements conviviaux et festifs pour les enfants de l'école ainsi que pour leurs familles.

Cela peut être dans le but de récolter des fonds pour aider à la réalisation des projets pédagogiques de l'équipe enseignante à destination des élèves, (sorties, voyage, concerts, visites, achat de matériel, de livres..).

Mais, nous apprécions aussi de proposer des sorties et activités permettant de tisser du lien. (sortie accrobranche, carnaval, fêtes de Noël et de fin d'année par exemple).

Nous remercions tous les parents qui viennent nous prêter main forte et permettent le bon déroulement de ces événements.

Président : Valentin Contet

- ✉ apelessalines@hotmail.com



► Solex'ilonne



Même si cela fait déjà 6 ans que nous avons commencé à sillonner les routes avec nos Solex, l'association SOLEX'ILONNE est toute récente puisqu'elle a officiellement été créée en Mars 2024.

Le but est de nous retrouver, entre amis, pour des balades sur nos engins vintage.

Cette année, l'ensemble des adhérents a participé, en mai, à un séjour dans le Maine et Loire : balades dans les vignobles du Layon et sur les bords de Loire en Solex mais aussi visite du château de Brissac et du village troglodyte de Rochemenier.

Nous avons coopéré pour la première fois à un mercredi

de l'été ; ce fût un véritable succès pour l'association. Merci aux élus de nous avoir fait confiance.

De nouveaux projets sont à l'étude pour 2025.

Le président : Jacques DEGRANGE

- ✉ solexilonne@gmail.com
- f Solex'ilonne



► Hsla Ad Marchas

Continuellement tournée vers la recherche pour la reconstitution de l'histoire de L'Ile d'Olonne, l'association a considérablement complété sa collection d'actes anciens. Plusieurs centaines de transactions immobilières et mobilières racontent la vie des islais autrefois. Les archives des deux notaires Massé, père et fils (de 1721 à 1801) ont toutes été recueillies. Ce sont désormais les actes du XIXème siècle que Quentin, Patrick et Yohan sont en train de collecter.

L'association s'est aussi concentrée sur l'animation et la découverte des traditions locales grâce à l'ouverture et la visite régulière de la vieille cave de l'îlot Mandret, sa participation à la Fête des Vieux Métiers et aux Journées du Patrimoine (visite du clocher panoramique, exposition sur l'histoire des deux écoles, plus de 200 photos de classes), et à l'organisation de la Fête du Sel le 28 septembre dernier. Cette fête typique réalisée conjointement avec les associations Thiarre d'Isas et le Comité des Fêtes a de nouveau été un très gros succès.

Pour cette nouvelle année, H.A.M prépare la pose de panneaux

d'histoire sur une première tranche du parcours du patrimoine, mais aussi une conférence sur l'histoire de l'abbé Paillaud (1759-1823) qui aura lieu à la salle du Pré-Neuf le 21 juin et qui s'achèvera par l'inauguration d'une plaque commémorative dans l'église de l'Ile d'Olonne.

Hsla Ad Marchas archive tout ce qui concerne l'histoire de L'Ile d'Olonne (Papiers, photos, objets, costumes, matériel etc ...) et suit des formations auprès des Archives Départementales.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez léguer, montrer ou prêter des choses anciennes à l'association.

Hsla Ad Marchas adresse également ses meilleures pensées à Dominique Melice et ses enfants qui ont perdu leur mari et père Jean-Paul Melice, membre sympathisant de l'association.

- ☎ 06.27.35.21.98

- ☎ 06.82.57.98.57

- f l'Ile d'Olonne autrefois



► La palette Islaise

« La Palette Islaise », association implantée à l'Ile d'Olonne, rassemble 30 artistes passionnés par l'expression picturale.

Chaque mercredi après-midi, un atelier libre est proposé aux membres de l'association. Chacun compose suivant son envie et à son rythme.

Deux vendredis par mois, un atelier propose la découverte, l'initiation ou le perfectionnement aux différentes techniques artistiques.

Ces ateliers se déroulent au Logis des Marais, salle des Paludiers, à l'Ile d'Olonne.

Chaque année, nous exposons les œuvres réalisées à La Salorge, à l'Ile d'Olonne. Cette année, du 14 août au 1er septembre, 2871 visiteurs sont venus admirer nos réalisations. Nous saluons l'arrivée de deux jeunes adhérents ce qui permet d'élargir la tranche d'âge de

notre association qui se situe entre 10 et 75 printemps !!

Le Bureau composé de 5 membres a été renouvelé en partie lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est déroulée le 9 Octobre 2024.

Le président, Alain Delattre

- ☎ 06.33.87.14.44



► Grains de Sel

Cette année, les Grains de Sel ont continué de jouer Frou-Frou les bains, pièce musicale de Patrick Haudecoeur.

La pièce primée au Festival de Théâtre de la Tranche sur Mer a été retravaillée avec l'adjonction de nouvelles chansons en live.

Trois représentations ont été données à l'île d'Olonne au mois de novembre. Nous remercions les spectateurs qui ont fait un super accueil aux onze comédiens de la troupe. Vos rires et vos applaudissements sont notre meilleure récompense.

Il sera encore possible de voir cette pièce en mars 2025 aux Sables d'Olonne, ensuite place à une nouvelle création.

Le président : Jean-François Chevret

✉ Jeanfrancoishevret@gmail.com

☎ 02.51.21.31.36



► Union Nationale des Combattants de L'île d'Olonne UNC/AFN

Cette année aura encore été riche en événements. Outre les commémorations habituelles du 8 mai et 11 novembre, l'association a tenu son assemblée générale le 17 février 2024 avec des résultats très satisfaisants.

Les portes-drapeaux et membres de l'association se déplacent régulièrement sur les autres communes lors de commémorations pour représenter l'île d'Olonne.

C'est à la Chataigneraie, que se déroulait cette année le congrès départemental UNC. Une délégation importante s'est déplacée pour assister à l'évènement.

La section UNC de l'île d'Olonne a également organisé 2 concours de belote le 22 mars et le 18 octobre.

Ces actions permettent de se réunir mais également de générer des fonds pour le fonctionnement de l'association.

L'association UNC s'est engagée cette année à rénover le drapeau symbole de la guerre 14-18. Des mains expertes ont pu redonner de belles couleurs à cet emblème qui a été remis au maire de l'île d'Olonne.

L'UNC de l'île d'Olonne composée de 60 adhérents est gérée par un conseil d'administration élu en février 2023, avec 13 membres et un président d'honneur.

Qui peut adhérer à l'UNC ?

- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire,
- Toute personne participante ou ayant participé à la défense ou à la protection des Français,
- Toute personne qui partage les valeurs de l'UNC et qui souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC.

Les inscriptions seront possibles lors de l'assemblée générale de février 2025.

Nous tenons également à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année.

Le président : Violleau Jean-Paul

☎ 02.51.33.13.91

✉ violleau.jpaul@orange.fr



► Comité des fêtes

L'année 2024 fut encore une année festive pour le comité.

En cette année olympique, les membres du comité ont eu une saison sportive : «Le 10k'île s'enflamme» fut une édition réussie qui nous a permis de préparer avec enthousiasme la fête des vieux métiers. Ensuite nous avons organisé la soirée « merci » pour nous retrouver ensemble bénévoles et partenaires. Enfin, la préparation avec Thiarre d'Isla et Hysla ad marchas de la deuxième édition de la fête du sel et du téléthon ont clôturé l'année.

La 42ème édition de la fête des vieux métiers organisée avec l'Ogec Sainte Anne et l'Aspi basket a de nouveau permis aux islais de prouver leur attachement à cette fête traditionnelle.

Le comité souhaite remercier ses membres (nouveaux, actuels et sortants), les bénévoles ainsi que ses partenaires publics et privés.

Par ailleurs, le comité des fêtes propose au public la location de matériel pour organiser vos fêtes (banques, tables, tentes, mange debout, gobelets...) et prête du matériel aux associations islaises.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole ou membre.

Les présidents : Boré Audrey, Mandret Alexandre, Chauvin Thibault et Franck Brossard.

✉ festivitesiledolonne@gmail.com



Agenda 2025

- 29/03 : 10k'île Ski
 - 20/06 : Fête de la musique **Nouveauté !**
 - 19-20/07 : Fête des vieux métiers :
 - 20/09 : Fête des vendanges
- co-organisée avec les associations Tradition Gestuelle en Vendée et Music & Show NDP
- 17/10 : Soirée merci

► OGEc

Une belle année s'annonce encore pour l'OGEC de l'Ecole Ste Anne !

L'OGEC participe en tant qu'association de la commune à de nombreux événements comme la FVM ou les mercredis de l'été.

Les membres organisent aussi des ventes et animations tout au long de l'année comme le marché de Noël à la Salorge, loto, sortie cinéma, vente de jus de pommes, goûters mensuels, etc...

Les bénéfices obtenus nous aident à maintenir la santé financière de l'école et à répondre aux besoins des élèves et des enseignants pour les divers projets scolaires, immobiliers, humains.

Nous remercions vivement tous les parents qui aident de près ou de loin au bon déroulement de toutes nos actions, ainsi que tous les membres de l'OGEC !

Présidente Chloé De La Fuente

✉ ogec@iledolonne-sainteanne.fr

f Ecole Ste Anne - L'île colonne

📷 ecole.ste.anne.lile.dolonne.85



► L'ADMR, toujours à vos côtés



Nos bénévoles accueilleraient volontiers ceux ou celles qui voudraient bien donner un peu de leur temps. Ils s'emploient également à mettre en œuvre des actions d'animation et de convivialité associant salariés, bénévoles et personnes aidées. Ainsi la traditionnelle galette du mois de janvier réunit les résidents de l'EHPAD de Vairé et de la résidence du moulin de Saint Mathurin gérée par l'ADMR mettant 39 logements à la disposition de personnes âgées.

📍 Accueil physique : 1, impasse Hippocrate - Olonne sur mer 85340 Les sables d'Olonne

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

☎ 02.51.20.31.77.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

✉ paysdesolonne@admr85.org



L'association ADMR Vertozance propose aux familles et habitants des trois communes de L'île d'Olonne, Saint Mathurin et Vairé aide et accompagnement à domicile, ménage, repassage, aide à la toilette, accompagnement aux courses, gardes d'enfants à domicile, mise en place de portages de repas et téléassistance.

Nos salariés dont le professionnalisme, la compétence et le dévouement sont reconnus ont à cœur de vous apporter leur aide.



► Association pour la Préservation des Marais des Olonnes (A.P.M.O)

L'association créée en 1992 a comme objectif la conservation du site unique des marais d'Olonne par le maintien des méthodes de gestion ancestrales qui sont la clef de voûte de leur survie.

Ce territoire fabriqué par l'homme il y a plus de mille ans dans un but de productions vivrières (poissons, sel, blé) est arrivé jusqu'à nous sans avoir été modifié grâce au savoir-faire traditionnel transmis de génération en génération. C'est par ce travail que l'écosystème et la biodiversité des marais sont toujours prospères.

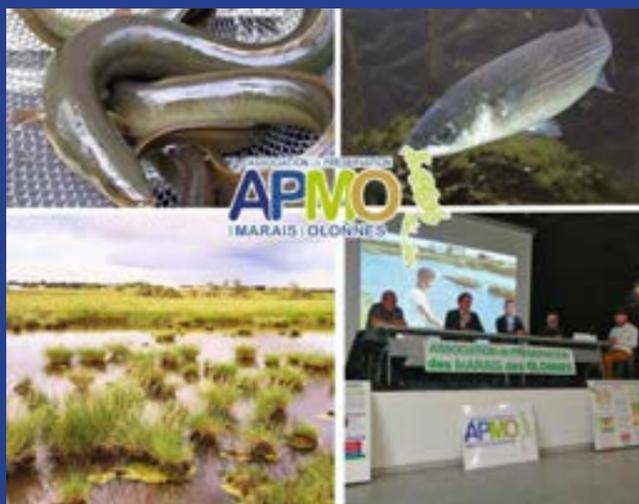
Hormis ses activités habituelles (distribution de truites, dorades, tamaris ; luttés contre les espèces invasives ; défrichage de bossis etc), l'association travaille principalement depuis un an à militer contre l'interdiction totale de la pêche à l'anguille dans les marais salés, décidée par l'Europe il y a bientôt deux ans. Un non sens absolu dangereux qui, en désintéressant les gens du marais de l'entretien de leurs propriétés, les incitera à l'abandon progressif du site.

Cette situation catastrophique menace inéluctablement l'avenir proche d'un envasement et au final la disparition

de l'anguille et des autres poissons puisqu'ils ne pourraient plus y vivre.

En ce sens, les 220 adhérents de l'APMO ont délibéré et voté une mention de désobéissance civile le 24 février dernier contre l'arrêté du 9 mars 2023 en décidant de poursuivre la pêche récréative de l'anguille dans leurs propriétés privées et seulement pour la consommation personnelle.

Contact : Yohan Eveno 06.27.35.21.98.



► ASPI Basket

Les membres du bureau restent toujours très investis pour que la pratique du basket puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles. Grâce aux bénévoles qui consacrent toujours autant de leur temps libre, les entraînements et les championnats deviennent de vrais moments de rencontre, d'échange et de partage. Merci à tous !

Aussi, si vous souhaitez nous rejoindre en qualité de joueur-se ou vous investir pour nous apporter votre aide dans une ambiance très conviviale, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

C'est grâce à votre investissement que notre club pourra perdurer sereinement...

A bientôt sur notre terrain.

Club ASPI BASKET

Le Président : Nicolas Brun

✉ aspibasket85@gmail.com

🌐 aspibasket85.wixsit.com



► MOTO CLUB « L'ASPI-RATION »

L'Aspi-Ration est une association qui a pour but d'organiser des balades et de participer à des manifestations liées à notre passion commune, la moto.

L'Aspi-Ration c'est :

- Des sorties à la journée
- Des sorties sur plusieurs jours dont les 24h motos, Porcaro ou autres
- La participation à des encadrements sécurité (balade des pères Noël et balade Zonta)

Vous possédez un 2 ou 3 roues supérieur à 125cm3, n'hésitez pas à nous contacter pour faire une sortie avec nous dans la bonne humeur et la convivialité !

✉ motoclub.aspiration@gmail.com



Agriculture

► 2024 mauvaise année de sel et de vin

Si l'on pouvait lire dans le bulletin municipal de 2023 que tous les records en quantité et en qualité avaient été battus pour les récoltes du sel et du vin, c'est bien l'inverse qui restera gravé dans les mémoires pour les récoltes de 2024.

L'île d'Olonne produisait autrefois jusqu'à 500.000 litres de vin et 5000 tonnes de sel. Aujourd'hui même s'il ne reste plus que quelques exploitations salicoles et viticoles on peut tout de même se réjouir que ces deux activités soient toujours présentes sur la commune.

Excellente année il y a deux ans, très mauvaise année l'an passé ; la lecture des archives nous apprend que les hauts et les bas dus aux caprices de la météo ne sont pas un phénomène nouveau.

Les sauniers et les vigneron ne sont pas les seuls

impactés, nos agriculteurs, maraîchers, apiculteurs ainsi que tous celles et ceux qui vivent d'un travail en extérieur ont beaucoup souffert cette dernière année.

Espérons que l'année 2025 leur soit plus favorable et plus clémente.



Naissances

GIRARD Axel.....	le 12 février 2024
POIRAUD Julian.....	le 21 février 2024
NAULEAU Mathéo.....	le 02 mars 2024
PIRON Timéo.....	le 01 avril 2024
MORIN Nino.....	le 04 avril 2024
ROUSSEAU Marius.....	le 29 avril 2024
BRISSEAU Ethan.....	le 06 mai 2024
GORGE Roxane.....	le 25 mai 2024
GAUTIER Côme.....	le 28 juin 2024
POIRET Sofia.....	le 19 juillet 2024
DUPUY Marceau.....	le 19 juillet 2024
RELAIX Jean.....	le 07 septembre 2024
COUTINEAU Matteo.....	le 26 octobre 2024

Décès

HAMAIDE Gérard.....	le 03 janvier 2024
RICHARD Jean-Luc.....	le 18 janvier 2024
BRUNAU Michel.....	le 26 janvier 2024
CRAQUELIN Mireille épouse CHAILLOU.....	le 02 février 2024
DORIZON Yolande épouse RAPITEAU.....	le 16 février 2024
PAJOT Alain.....	le 18 février 2024
ARBELOT Philippe.....	le 04 mars 2024
CHAUVIN Noël.....	le 22 mars 2024
LETARD René.....	le 26 mars 2024
DENIOT Michel.....	le 20 mai 2024
GUILBAUD Jeannine épouse BAUD.....	le 04 juin 2024
KARM Enola.....	le 26 juin 2024
JURÉ Michel.....	le 30 juillet 2024
LUET Joëlle épouse MAILLARD.....	le 20 septembre 2024
RABAUD Raymonde épouse CHAILLOU.....	le 27 septembre 2024
BOUQUET Daniel.....	le 09 octobre 2024
TESSON Yolande épouse VOYER.....	le 11 octobre 2024
ERIAU Monique épouse DAVIAU.....	le 19 octobre 2024
MELICE Jean-Paul.....	le 25 octobre 2024
DEVAIRE Lucette épouse GARINOT.....	le 10 novembre 2024
RIDEAU Marie.....	le 20 novembre 2024
BESSE Philippe.....	le 22 novembre 2024
PAJOT Marc.....	le 23 novembre 2024
BRETHOMÉ Radégonde Veuve GUILLET.....	le 13 décembre 2024

Mariages

PREAULT Cédric et TENAILLEAU Audrey.....	le 04 mai 2024
SCHEENAERTS Arnaud et LAÏECK Claire.....	le 18 mai 2024
QUENAULT Gérard et CHULLO UMASI Maximiliana.....	le 22 juin 2024
MARTINEAU Aurélien et NONNON Héloïse.....	le 29 juin 2024
BARRIER Alexis et PÉNARD Sasha.....	le 07 septembre 2024
MARQUÉ Brandon et LUCAS Léa.....	le 14 septembre 2024
BUSSON Fabrice et FREY Alexia.....	le 28 septembre 2024
VALLÉE Benoit et SEVERIN Anne.....	le 21 décembre 2024

Calendrier prévisionnel des manifestations 2025



JANVIER 01

- > Samedi 11 AG Mouv'Islais
- > Samedi 18 AG APMO
- > Vendredi 31 Cérémonie des Vœux

FEVRIER 02

- > Samedi 1er Repas La Fanfare
- > Mardi 4 AG Lapagaie
- > Vendredi 7 : Veillée à danser Lapagaie
- > Samedi 8 Concours de Belote Les Amis du Marais
- > Samedi 15 AG UNC-AFN
- > Dimanche 16 AG TGV
- > Mercredi 19 Magie jeune Public
- > Vendredi 21 Soirée Diaporama Club Photos
- > Samedi 22 Soirée Choucroute Heimenkirch

MARS 03

- > Samedi 1er Loto Fanfare
- > Samedi 8 Stage + Bal Lapagaie
- > Vendredi 14 Loto Aspifoot
- > Vendredi 21 Concours de Belote AFN/UNC
- > Samedi 22 Repas OGEC
- > Samedi 29 Le 10 k'ile Comité des Fêtes

AVRIL 04

- > Samedi 5 Repas Amicale Laïque
- > Vendredi 11 AG ASMG
- > Samedi 12 Concours de Belote Les Amis du Marais
- > Dimanche 27 Les Puces Islaises

MAI 05

- > Jeudi 1er Déambulation avec le mât Thiarre d'Islas
- > Dimanche 4 Salon LIL'A'FLEURS
- > Jeudi 8 Commémorations et Repas AFN / UNC
- > Dimanche 11 : Salon Mais Où Sont Mes Ciseaux
- > Vendredi 16 Veillée à danser Lapagaie
- > Samedi 17 Concours de Belote Les Amis du Marais
- > Vendredi 24 Concert Sol'air

JUIN 06

- > Samedi 7 Place de la Mairie Thiarre d'Islas
- > Mercredi 18 Feux de la Saint Jean TGV
- > Vendredi 20 Fête de la Musique Comité des Fêtes
- > Samedi 21 Repas Hისla ad Marchas
- > Vendredi 27 AG Mouv'Islais
- > Samedi 28 Fête de l'école les Salines APE
- > Dimanche 29 Fête de l'école Sainte Anne OGEC
- > Dimanche 29 Les Puces Islaises

JUILLET 07

- > Vendredi 4 Veillée à danser Lapagaie
- > Mercredi 2
- > Mercredi 9
- > Mercredi 16
- > Mercredi 23
- > Mercredi 30
- > Jeudi 17 Don du sang
- > Samedi 19 & Dimanche 20 Fête des Vieux Métiers Comité des Fêtes
- > Dimanche 27 Les Puces Islaises

AOUT 08

- > Mercredi 6
- > Mercredi 13
- > Mercredi 20
- > Mercredi 27

SEPTEMBRE 09

- > Vendredi 5 AG la Fanfare
- > Dimanche 7 Fête de la Paroisse
- > Samedi 20 et Dimanche 21 Journées du Patrimoine et Fête des Vendanges

OCTOBRE 10

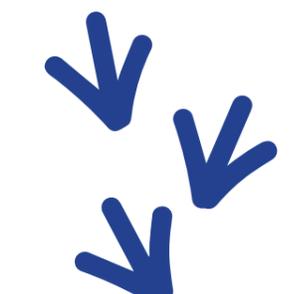
- > Vendredi 3 AG SMPI
- > Dimanche 5 Octobre Rose
- > Vendredi 10 AG ACAIO
- > Samedi 11 Bal Trad Lapagaie
- > Dimanche 12 Loto et Boum APE
- > Samedi 18 Soirée Merci Comité des Fêtes
- > Vendredi 24 Concours de Belote UNC/AFN
- > Samedi 25 Repas les Amis de Mako
- > Vendredi 31 Loto Aspi Foot

NOVEMBRE 11

- > Samedi 1er Repas Thiarre d'Islas et Hისla Ad Marchas
- > Vendredi 7 Veillée à danser Lapagaie
- > Samedi 8 Concours de Belote Les Amis du Marais
- > Samedi 15 Gouter des Aînés
- > Vendredi 21 et Samedi 22 Théâtre
- > Vendredi 28 et Samedi 29 Théâtre

DECEMBRE 12

- > Samedi 6 Téléthon
- > Dimanche 7 Bal Téléthon Lapagaie
- > Samedi 13 Fête de Noël APE
- > Mercredi 31 Réveillon Amicale Laïque





Mairie de l'Île d'Olonne

2 bis, rue Georges Clemenceau
85340 L'Île d'Olonne

☎ 02 51 33 11 72

✉ accueil@mairie-liledolonne.fr

🌐 www.mairieliledolonne.fr

📘 L'Île d'Olonne

📷 Liledolonne

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Ouverture du Service Urbanisme

Tous les matins du lundi au vendredi (sauf jeudi)

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Marché le Vendredi matin

place de l'église : 08h30 - 12h30

Création : Aurélie Souzeau, Commission communication

Mise en page : Coralie Design

Impression : Offset 5

Crédit photo : Delphine Durand Photographie DDPH ; Téo Cliché ; Didier Cauvain ;
Christian Cégé ; Patrice Bodin ; Isabelle Boutoleau ; Jean-François Chevret ; Jerem'Visuel ;
Club photos; Shérif Scouri ; Frédéric Lepla ; Drakkar de Vendée